

Série de documents de référence

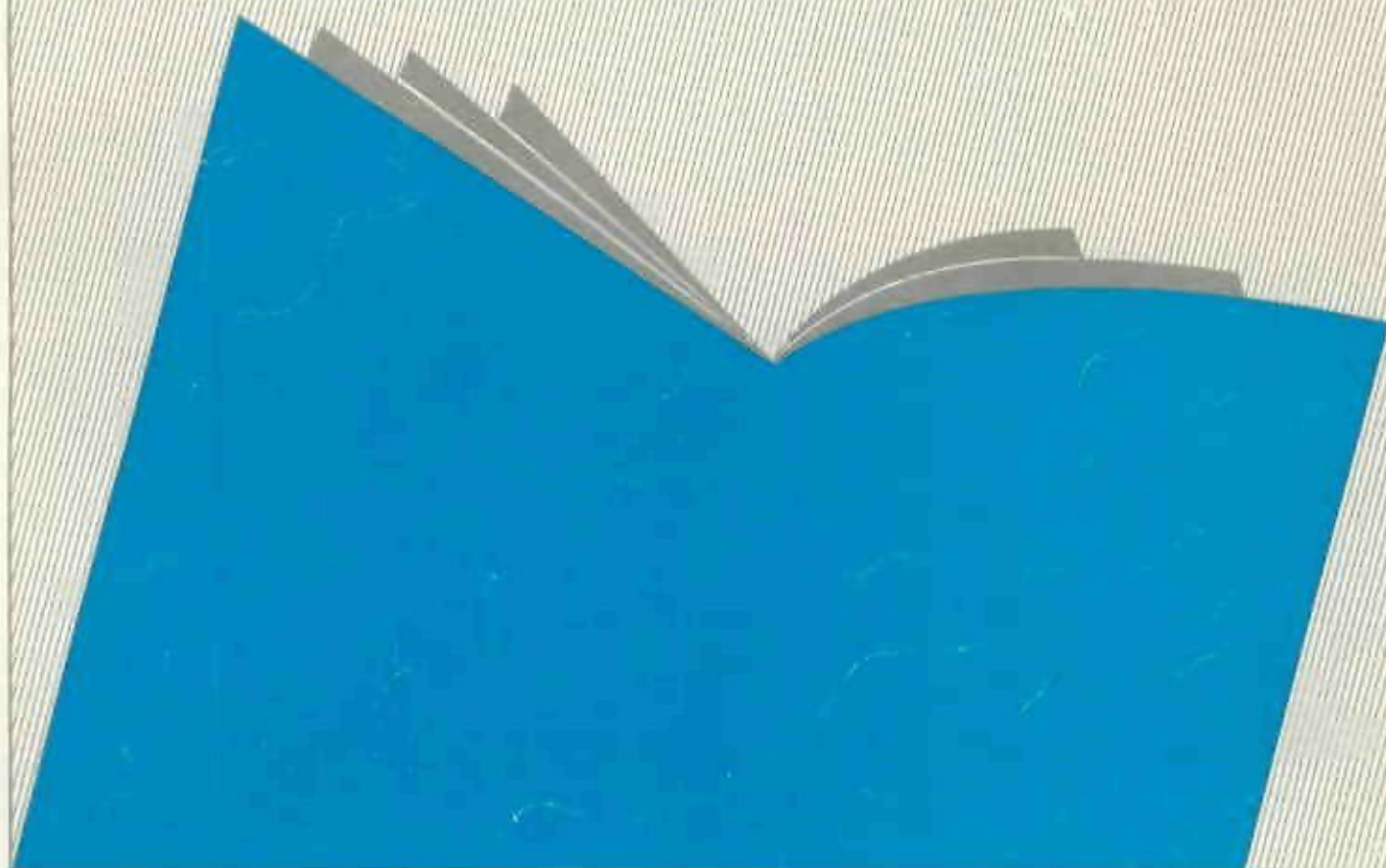
Géographie du recensement de 1986: Comparaison historique

*Recensement
Census*

Canada 1986

99-106F

Référence



Série de documents de référence

Géographie du recensement de 1986: Comparaison historique

Référence

Publication autorisée par le ministre des
Approvisionnement et Services Canada

© Ministre des Approvisionnements et
Services Canada, 1987

Le lecteur peut reproduire sans autorisation
des extraits de cette publication à des fins
d'utilisation personnelle à condition d'indiquer
la source en entier. Toutefois, la reproduction
de cette publication en tout ou en partie à des
fins commerciales ou de redistribution nécessite
l'obtention au préalable d'une autorisation
écrite des Services d'édition, Agent de droit
d'auteur, Centre d'édition du gouvernement du
Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9.

Janvier 1988

Prix: Canada, \$20.00
Autres pays, \$21.00

Catalogue 99-106F

ISBN 0-660-92266-5

Ottawa

This publication is available in English upon
request (Catalogue 99-106E).



TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION	7
UNITÉS GÉOGRAPHIQUES NORMALISÉES - DÉFINITIONS, LIMITES ET COMPARABILITÉ	9
Province/territoire	9
Régions du Canada	9
Circonscription électorale fédérale	9
Division de recensement	11
Subdivision de recensement	14
Subdivision de recensement unifiée	17
Secteur de dénombrement	18
Région métropolitaine de recensement, agglomération de recensement, région métropolitaine de recensement primaire et agglomération de recensement primaire	21
Parties d'une région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement	31
Secteur de recensement	34
Secteur de recensement provincial	38
Régions urbaine et rurale	40
UNITÉS GÉOGRAPHIQUES NON NORMALISÉES - DÉFINITIONS, LIMITES ET COMPARABILITÉ	43
Côté d'îlot	43
Code postal	43
Localité non constituée	44
DOCUMENTATION ADDITIONNELLE	47
ANNEXES	
Annexe A - Divisions de recensement où le mouvement de population par rapport à 1981 a été égal ou supérieur à 100 habitants	49
Annexe B - Subdivisions de recensement où le mouvement de population par rapport à 1981 a été égal ou supérieur à 100 habitants	51
ADRESSES DES BUREAUX RÉGIONAUX	57

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1. Résumé des changements concernant les DR entre 1981 et 1986 par province et territoire	13
Tableau 2. Résumé des changements concernant les SDR entre 1981 et 1986 par province et territoire	16
Tableau 3. Résumé des changements concernant les SRU entre 1981 et 1986 par province et territoire	18
Tableau 4. Régions métropolitaines de recensement par province	22
Tableau 5. Agglomérations de recensement par province et territoire	23
Tableau 6. Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement unifiées de 1986 ainsi que leurs RMRP et ARP constituantes	27
Tableau 7. Centres subdivisés en secteurs de recensement par province	36
Tableau 8. Changements au programme des secteurs de recensement depuis 1981	37
Tableau 9. Résumé des changements concernant les SRP entre 1981 et 1986 par province et territoire	39
Tableau 10. Résumé des changements concernant les régions urbaines entre 1981 et 1986 par province et territoire	41

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Ordre hiérarchique des unités géographiques du recensement de 1986	20
Figure 2. RMR unifiée	26
Figure 3. Parties d'une RMR unifiée	33

INTRODUCTION

Le présent exposé fait partie d'une série de documents de référence destinés à aider les utilisateurs des données du recensement à trouver, comprendre et comparer les données. Il a été préparé particulièrement en vue d'aider les utilisateurs à comprendre les termes géographiques normalisés et non normalisés et, ce qui est plus important encore, à comparer les termes géographiques associés au recensement de 1986 et ceux des recensements précédents.

Chacune des régions géographiques qui figurent ci-après est traitée. Premièrement, chaque terme est défini. On procède ensuite à une comparaison entre la façon dont le terme a été utilisé au recensement de 1986 et la façon dont il a été utilisé au recensement de 1981 (et dans les recensements antérieurs le cas échéant). Bon nombre des régions de 1986 ne correspondent pas à celles de 1981 du point de vue des limites et de la zone géographique visée. Par exemple, dans certains cas une région a été fractionnée pour en créer deux ou davantage, ou plusieurs régions ont été réunies pour en former une seule. Dans la mesure du possible, ces changements (et d'autres) seront traités de façon exhaustive. Dans certaines situations, cependant, une étude complète de ces changements exige le recours à d'autres documents de référence tels que des cartes explicatives et des listes de référence. On trouvera à la rubrique "Pour plus de renseignements" une liste de documents spécifiques qui peuvent être consultés. Ces publications peuvent être obtenues en s'adressant au centre régional de consultation de Statistique Canada le plus proche.

Les données du recensement sont totalisées et diffusées pour 15 types d'unités géographiques normalisées. Celles-ci sont de deux sortes: entités administratives et régions statistiques. Les entités administratives sont des régions définies en majeure partie par des autorités autres que Statistique Canada, mais respectées par le recensement. Il en existe quatre types:

- Provinces et territoires;
- Circonscriptions électorales fédérales (CÉF);
- Divisions de recensement (DR);
- Subdivisions de recensement (SDR).

Dans certains cas, les divisions et les subdivisions de recensement sont définies par Statistique Canada en collaboration avec les autorités provinciales.

Les secteurs statistiques, contrairement à la plupart des entités administratives, sont définis par Statistique Canada en vue de la présentation des données du recensement.

Pour le recensement de 1986, il existe 11 types de régions statistiques:

- Secteurs de dénombrement (SD)
- Régions du Canada
- Régions métropolitaines de recensement (RMR)
- Agglomérations de recensement (AR)
- Régions métropolitaines de recensement primaires (RMRP)
- Agglomérations de recensement primaires (ARP)
- Parties d'une région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement
- Secteurs de recensement (SR)
- Secteurs de recensement provinciaux (SRP)
- Subdivisions de recensement unifiées (SRU)
- Régions urbaines et rurales

Il existe trois unités géographiques non normalisées qui jouent également un rôle important dans la diffusion des données du recensement. Ce sont les suivantes:

- Côtés d'ilot
- Codes postaux
- Localités non constituées

UNITÉS GÉOGRAPHIQUES NORMALISÉES – DÉFINITIONS, LIMITES ET COMPARABILITÉ

PROVINCE/TERRITOIRE

Les 10 provinces et les deux territoires constituent les principaux groupes géopolitiques du Canada. Ils représentent les unités de base pour lesquelles les données du recensement sont totalisées et recoupées.

Comparabilité

Du point de vue statistique, ce concept est compatible avec celui des recensements précédents depuis 1951 et permet la comparaison.

RÉGIONS DU CANADA

Une région du Canada représente une province ou un groupe de provinces contiguës. Dans certaines totalisations, les 10 provinces et les deux territoires peuvent être groupés en six régions de la façon suivante:

Région	Province/territoire
Région de l'Atlantique	T.-N., Î.-P.-É., N.-É., N.-B.
Région du Québec	Québec
Région de l'Ontario	Ontario
Région des Prairies	Man., Sask. et Alb.
Région de la Colombie-Britannique	Colombie-Britannique
Région des Territoires du Nord	Yukon, Territoires du Nord-Ouest

CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE FÉDÉRALE

Une circonscription électorale fédérale (CÉF) est une division territoriale, établie par le Parlement du Canada, qui a le droit d'être représentée par un député à la Chambre des communes. Les CÉF sont utilisées aussi bien pour organiser la tenue du recensement que pour présenter les données.

Les limites des CÉF peuvent couper au travers de toutes les unités géographiques à l'exception des provinces et des secteurs de dénombrement (SD). Il y a lieu de noter que les circonscriptions électorales fédérales diffèrent des circonscriptions électorales provinciales.

Le recensement de 1986 a été effectué conformément à l'Ordonnance de représentation de 1976 et aux termes de la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales dans sa version modifiée de 1970. Les données publiées du recensement de 1986 seront conformes à l'Ordonnance de

représentation de 1976, selon laquelle il existe 282 CÉF au Canada comme l'indique le tableau ci-dessous.

De par la loi, les limites des CÉF doivent être révisées après chaque recensement décennal. L'application de la formule existante de redistribution après le recensement de 1981 aurait entraîné des augmentations considérables du nombre de CÉF, et par conséquent de la taille de la Chambre des communes. Étant donné les conséquences négatives de telles augmentations, on a sanctionné le Projet de loi C-74 en mars 1985 pour permettre l'abandon de cette formule. La nouvelle formule de redistribution qui en est résultée comprend 295 circonscriptions réparties entre les provinces et les territoires de la façon indiquée ci-après. Les limites des 295 nouvelles CÉF ont été promulguées le 17 juillet 1987. Les données du recensement de 1986 seront disponibles en fonction des nouvelles limites au milieu de l'année 1988.

Province/territoire	Nombre de CÉF nouvelles	Nombre de CÉF actuelles
Terre-Neuve	7	7
Île-du-Prince-Édouard	4	4
Nouvelle-Écosse	11	11
Nouveau-Brunswick	10	10
Québec	75	75
Ontario	99	95
Manitoba	14	14
Saskatchewan	14	14
Alberta	26	21
Colombie-Britannique	32	28
Yukon	1	1
Territoires du Nord-Ouest	2	2
CANADA	295	282

Comparabilité

À l'exception de quatre changements de nom, la configuration des CÉF pour le recensement de 1986 est identique à celle du recensement de 1981 (c.-à-d. 282 CÉF). Les quatre changements de nom sont les suivants:

Recensement de 1981	Recensement de 1986
Hull (Québec)	Hull-Aylmer (Québec)
Missisquoi (Québec)	Brome-Missisquoi (Québec)
Saint-Michel (Québec)	Saint-Michel-Ahuntsic (Québec)
Dauphin (Manitoba)	Dauphin-Swan River (Manitoba)

Pour plus de renseignements

1986 - La série de cartes G86-18, intitulée Circonscriptions électorales fédérales/secteurs de dénombrement, est disponible. Cette série porte sur les CÉF, chaque feuille de carte couvrant une CÉF. Les cartes sont à une échelle suffisamment grande pour représenter les limites des SD. Les cartes des CÉF urbaines indiquent les limites des secteurs de

recensement ainsi que les limites des SD; les cartes des CÉF rurales indiquent les limites des divisions de recensement, des subdivisions de recensement et des secteurs de dénombrement.

- 1981 - La série de cartes G81-18, intitulée Circonscriptions électorales fédérales/secteurs de dénombrement, renferme le même genre d'information que la série G86-18, mais pour 1981.

DIVISION DE RECENSEMENT

La division de recensement (DR) est le terme générique qui désigne les comtés, les divisions de recensement, les districts régionaux, les municipalités régionales et cinq autres types de régions géographiques formés de groupes de subdivisions de recensement (SDR).

Les lois provinciales de Terre-Neuve, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ne prévoient pas la création de secteurs géographiques intermédiaires entre les provinces et les subdivisions de recensement. C'est pourquoi les divisions de recensement ont été établies par Statistique Canada en collaboration avec les autorités provinciales. Dans toutes les autres provinces, les différents types de divisions de recensement sont définis et délimités par une loi provinciale. Pour le recensement de 1986, il existe 266 divisions de recensement.

Types de divisions de recensement

Les divisions de recensement sont classées dans des groupes variés à l'intérieur des différentes provinces/territoires. Le tableau ci-dessous indique les types de divisions de recensement pour chaque province:

Province/territoire	Types de divisions de recensement
Terre-Neuve	Division de recensement
Île-du-Prince-Édouard	Comté
Nouvelle-Écosse	Comté
Nouveau-Brunswick	Comté
Québec	Comté
Ontario	Comté
	Municipalité régionale
	District
	Municipalité de district
	Municipalité métropolitaine
	Comtés unis
Manitoba	Division de recensement
Saskatchewan	Division de recensement
Alberta	Division de recensement
Colombie-Britannique	District régional
	Région
Yukon	Région
Territoires du Nord-Ouest	Région

Afin de conserver l'intégrité des subdivisions de recensement (qui forment la division de recensement), les limites des divisions de recensement au Nouveau-Brunswick ne correspondent pas exactement aux limites juridiques des comtés. Ces différences de limites sont minimales.

Au Québec, la configuration des DR continue de refléter les limites des comtés et non des nouvelles "municipalités régionales de comté (MRC)". Bien que les MRC ne fassent pas partie de la géographie normalisée du recensement de 1986, il est tout de même possible d'extraire des données sur cette base. Les MRC feront partie de la géographie normalisée du recensement de 1991.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, les divisions de recensement respectent les unités administratives utilisées par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. La région Central Arctic s'appelle maintenant région Kitikmeot.

Au Yukon, il n'existe pas de DR. Lorsque le terme DR est employé dans des totalisations du recensement pour le Yukon, il représente donc la région entière.

Comparabilité

Les divisions de recensement ont tendance à être stables sur de longues périodes, et par conséquent sont utiles pour des comparaisons historiques. Toutefois, des changements apportés aux limites des SDR peuvent affecter les limites des divisions de recensement. En général, ce type de changement a un impact minime sur la comparabilité historique. Les limites des divisions de recensement peuvent également être affectées par le remaniement des limites des DR à l'intérieur des provinces ou des territoires. La comparabilité historique peut être sensiblement modifiée par ce type de changement.

Le nombre de DR en 1986 est le même qu'en 1981 (266), mais un certain nombre de changements se sont produits depuis le recensement de 1981. En Alberta, par exemple, le nombre de DR est passé de 15 à 19 par suite du fractionnement de trois des DR de 1981 dans cette province. En voici le détail:

Divisions de recensement de 1981	Divisions de recensement de 1986
DR 8 DR 12 DR 15	DR 8, 9 DR 12, 16 DR 17, 18, 19

Par conséquent, la DR 9 de 1981 a été changée à la DR 15 en 1986. Le gouvernement de l'Alberta a demandé ces fractionnements. En utilisant des régions géographiques plus petites, la pertinence des données s'est accrue.

L'Ontario a perdu quatre DR, le nombre passant de 53 à 49 à la suite des trois fusions décrites ci-dessous:

Divisions de recensement de 1981	Divisions de recensement de 1986
DR 4 – Stormont County*	DR 1 – Stormont, Dundas and Glengarry United Counties*
DR 5 – Dundas County*	
DR 1 – Glengarry County*	
DR 2 – Prescott County*	DR 2 – Prescott and Russell United Counties*
DR 3 – Russell County*	
DR 8 – Leeds County*	DR 7 – Leeds and Grenville United Counties*
DR 7 – Grenville County*	

* Les types de division de recensement et de subdivision de recensement correspondent généralement à des entités géographiques désignées par les provinces ou territoires. Dans certains cas, les désignations s'appliquent à des types de DR et de SDR de compétence fédérale. Par conséquent, les désignations de types de DR et de SDR, tout comme les noms géographiques, ne sont traduits que si l'entité désignée relève de l'administration fédérale.

Ces fusions ont été faites par Statistique Canada en réponse à la demande de l'Ontario afin de refléter les noms officiels déjà établis par le gouvernement provincial.

Un certain nombre de DR ont également été affectées par des changements de limites entre 1981 et 1986, comme le montre le tableau 1. Sauf à l'Île-du-Prince-Édouard et au Yukon, des changements ont été apportés aux limites des DR de chaque province et territoire depuis le recensement de 1981. Toutefois, c'est seulement au Québec et en Alberta que les changements de limites des DR ont donné lieu à un mouvement net de population qui, par rapport à 1981, était d'au moins 100 habitants.

Tableau 1. Résumé des changements concernant les DR entre 1981 et 1986 par province et territoire

DR	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yuk.	T.N.-O.
Nombre total de DR													
1986	266	10	3	18	15	76	49	23	18	19	29	1	5
1981	266	10	3	18	15	76	53	23	18	15	29	1	5
Variation nette	0	0	0	0	0	0	-4	0	0	+4	0	0	0
Nombre ajouté	7	0	0	0	0	0	+3	0	0	+4	0	0	0
Nombre supprimé	7	0	0	0	0	0	7	0	0	0	0	0	0
Changements de limites ¹	112	2	0	2	10	46	26	12	2	7	2	0	3
Changements de limites ≥ 100 hab. ^{1, 2}	13	0	0	0	0	9	0	0	0	4	0	0	0

¹ Ne comprend pas les changements de limites attribuables aux additions et suppressions de DR entre 1981 et 1986.

² Les DR où le mouvement net de population par rapport à 1981 a été égal ou supérieur à 100 habitants. Pour une liste complète de ces DR, voir l'annexe A.

Pour plus de renseignements

- 1986 - La série de cartes G86-10, intitulée Cartes provinciales, indique les limites des DR et des SDR pour chaque province. Les échelles des cartes se situent entre 1:375,000 pour les régions les plus densément peuplées et 1:6,000,000 pour les territoires du Nord.
- 1981 - La série de cartes G81-10 renferme une série de cartes semblable à la série G86-10, mais pour 1981.
- 1986 - La publication n° 99-115 au catalogue, intitulée Divisions et subdivisions de recensement, renferme des cartes de référence indiquant les limites des DR et des SDR. Cette même série de cartes figure dans le volume II du manuel de la Classification géographique type de 1986, n° 12-572 au catalogue.
- 1981 - La publication n° 99-907 au catalogue, intitulée Cartes de référence - Divisions et subdivisions de recensement, renferme des cartes de référence indiquant les limites des DR et des SDR.
- 1986 - Les publications nos 12-571 à 12-573 au catalogue (hors série), intitulées Classification géographique type, contiennent une liste de produits supplémentaires, dont l'un est un résumé des changements aux DR entre 1961 et 1986.

SUBDIVISION DE RECENSEMENT

La subdivision de recensement (SDR) est le terme générique qui désigne les municipalités, les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés. À Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique, l'expression désigne également des régions qui ont été créées par Statistique Canada en collaboration avec les provinces comme équivalents de municipalités.

Municipalités. Ce terme désigne des régions constituées qui ont des limites précises, sont régies par des lois provinciales et territoriales, sont caractérisées par une forme quelconque d'administration élue, et qui perçoivent des impôts et exécutent diverses fonctions municipales. Toutes les municipalités constituées au Canada sont reconnues comme étant des subdivisions de recensement.

Il y a lieu de noter que les parties de Flin Flon situées au Manitoba et en Saskatchewan sont considérées comme SDR distinctes, de même que les parties de Lloydminster situées en Saskatchewan et en Alberta.

Réserve indienne. Ce terme désigne un territoire qui a été réservé à l'usage et au profit d'une bande indienne et qui est assujéti aux termes de la Loi sur les Indiens. Le titre légal de propriété appartient à Sa Majesté. Vu que les réserves indiennes échappent généralement à la compétence des autorités locales et sont administrées par le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, elles sont considérées par Statistique Canada comme des SDR.

Établissements indiens. Ce terme désigne des lieux où des groupes indépendants d'au moins 10 autochtones habitent de façon plus ou moins permanente. Aux fins de la statistique seulement, ils sont désignés par le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada. Les établissements indiens, qui sont généralement situés sur des terres de la Couronne, n'ont pas été réservés à l'usage et au profit d'une bande indienne comme dans le cas des réserves indiennes. À partir du recensement de 1981, chaque établissement indien reconnu par le recensement est traité comme SDR distincte et figure séparément dans les tableaux du recensement au niveau de la SDR.

Territoire non organisé. Ce terme désigne une région sans organisation municipale, directement administrée par la province ou, le cas échéant, par le comté. Ce genre de région est généralement caractérisé par une faible densité de population.

Genres de subdivisions de recensement

Les subdivisions de recensement sont classées en divers genres, selon les appellations officielles adoptées par les autorités provinciales ou fédérales. Étant donné que chaque province a sa propre législation municipale, il est difficile de comparer les genres d'organisations municipales d'une province à l'autre, sauf en termes très généraux. Il arrive souvent que des municipalités portant des appellations analogues dans différentes provinces diffèrent grandement pour ce qui concerne la population. À l'exception des territoires non organisés, des réserves indiennes et des établissements indiens, des "hamlets" dans les Territoires du Nord-Ouest, des "settlements" dans le Yukon et des subdivisions dans la Colombie-Britannique, Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse, le genre indique le statut municipal (cité, ville, etc.) d'une SDR. Depuis le recensement de 1981, seuls les genres de SDR qui sont créés au niveau fédéral ou qui se retrouvent dans toutes les provinces portent une appellation bilingue. Voici la liste des genres de SDR et leurs abréviations:

BOR	Borough	RM	Rural Municipality
C	City – Cité	RV	Resort Village
CM	County (Municipality)	SA	Special Area
COM	Community	SCM	Subdivision of County Municipality
CT	Canton (Municipalité de)	SD	Sans désignation (Municipalité)
CU	Cantons unis (Municipalité de)	S-E	Indian Settlement – Établissement indien
DM	District (Municipality)	SET	Settlement
HAM	Hamlet	SRD	Subdivision of Regional District
ID	Improvement District	SUN	Subdivision of Unorganized
LGD	Local Government District	SV	Summer Village
LOT	Township and Royalty	T	Town
MD	Municipal District	TP	Township
NH	Northern Hamlet	UNO	Unorganized – Non organisé
NV	Northern Village	V	Ville
P	Paroisse (Municipalité de)	VC	Village Cri
PAR	Parish	VK	Village Naskapi
R	Indian Reserve – Réserve indienne	VL	Village
		VN	Village Nordique

Comparabilité

Le recensement de 1986 reflète la structure municipale telle qu'elle était légalement constituée le 1^{er} janvier 1986. Cette date de référence antérieure au recensement (1^{er} janvier) a été adoptée à partir du recensement de 1981, en raison surtout du nombre élevé de révisions apportées aux SDR entre les recensements et de leur effet d'entraînement au niveau des autres unités géostatistiques, et sur le processus de dénombrement du recensement.

Entre le 1^{er} janvier 1981 et le 1^{er} janvier 1986, de nombreux changements ont été apportés aux SDR. À l'échelle nationale, 419 SDR ont été ajoutées au total. Bon nombre de ces additions ont été concentrées dans des provinces ou des territoires en particulier. D'autres changements concernant les SDR sont le résultat de changements de nom, suppressions, changements de statut (par ex., une ville devient une cité), changements de limites et révisions de limites par suite d'annexions municipales. Le tableau 2 présente un résumé de ces changements entre 1981 et 1986 pour le Canada et pour chaque province ou territoire.

Suite à la demande faite par les gouvernements provinciaux et territoriaux, les changements suivants ont été apportés aux SDR:

- (i) À l'Île-du-Prince-Édouard, le Municipalities Act de 1983 a institué le genre de SDR appelé "Community" (COM). Cette appellation comprend les collectivités ("communities") et les villages. Les collectivités n'étaient pas auparavant reconnues comme SDR. Toutefois, pour le recensement de 1986, seules les collectivités relevant des conseils de planification régionale de

Pour plus de renseignements

Des résumés des changements concernant les SDR entre 1981 et 1986 figurent dans les bulletins suivants:

- (i) La publication n° 12-201 au catalogue (annuelle) intitulée Changements de limites, de statut et de nom des municipalités.
 - (ii) La publication n° 12-573 au catalogue (hors série) intitulée Classification géographique type, 1986, vol. III.
- 1986 - La publication n° 99-115 au catalogue, intitulée Divisions et subdivisions de recensement, renferme des cartes de référence indiquant les limites des DR et des SDR.
- 1981 - La publication n° 99-907 au catalogue, intitulée Cartes de référence - Divisions et subdivisions de recensement, renferme une série de cartes indiquant les limites des DR et des SDR.

SUBDIVISION DE RECENSEMENT UNIFIÉE

Une subdivision de recensement unifiée ou SRU est une unité géostatistique qui regroupe plusieurs subdivisions de recensement (SDR) adjacentes (voir la définition de SDR).

Trois règles s'appliquent dans la délimitation des subdivisions de recensement unifiées:

- a) toutes les SDR de moins de 25 kilomètres carrés sont incluses dans une plus grande SDR;
- b) si une SDR dont la superficie est supérieure à 25 kilomètres carrés est entourée d'une autre SDR sur plus de la moitié de son périmètre, elle fait alors partie de la SRU formée par la SDR environnante; sinon, elle constitue par elle-même une SRU; et
- c) une SDR dont la population excède 100,000 habitants constitue une SRU à elle seule, si elle est entourée de SDR rurales.

Pour le recensement du Canada de 1986, il existe 2,628 subdivisions de recensement unifiées comparativement à 2,607 en 1981.

Comparabilité

Le concept de SRU est demeuré essentiellement inchangé depuis son adoption en 1976. La définition a cependant été raffinée et formulée de façon plus précise d'un recensement à l'autre.

L'expression "code de référence", qui était utilisée en 1971 et 1966, correspond à ce qu'on appelle aujourd'hui la SRU. Le code de référence exerçait une fonction analogue, c'est-à-dire qu'il permettait de réunir à l'intérieur d'une municipalité rurale tout le territoire situé géographiquement dans la municipalité.

Étant donné que les SRU sont des agrégations de SDR, les changements apportés aux SDR exercent une influence au niveau des subdivisions de recensement unifiées. Le fait qu'une SDR comptant plus de 100,000 habitants forme maintenant par elle-même une SRU a entraîné un certain nombre de changements au niveau des SRU depuis 1981. À l'échelle nationale, 63% des SRU de 1986 ont les mêmes limites qu'au recensement de 1981. Les 965 restantes ou 37% des SRU ont subi des changements depuis 1981. Il y a lieu de noter que seulement 113 de ces changements mettaient en cause des populations égales ou supérieures à 100 habitants. Le tableau 3 présente un résumé des changements survenus entre 1981 et 1986 pour chaque province et territoire.

Tableau 3. Résumé des changements concernant les SRU entre 1981 et 1986 par province et territoire

SRU	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yuk.	T.N.-O.
Nombre total de SRU													
1986	2,628	87	68	54	150	1,153	527	127	302	72	82	1	5
1981	2,607	103	67	53	153	1,098	545	126	307	72	77	1	5
Variation nette	21	-16	1	1	-3	55	-18	1	-5	0	5	0	0
Nombre ajouté	170	0	2	1	0	145	3	1	2	3	13	0	0
Nombre supprimé	149	16	1	0	3	90	21	0	7	3	8	0	0
Changements de nom	90	0	64	0	0	24	0	0	0	0	1	0	1
Changements de limites ¹	965	53	25	17	100	398	220	32	34	37	47	0	2
Changements de limites ≥ 100 Pop. ^{1, 2}	113	11	1	1	6	31	28	3	10	14	8	0	0

¹ Ne comprend pas les changements de limites attribuables aux additions et suppressions de SRU entre 1981 et 1986.
² Les SRU où le mouvement net de population par rapport à 1981 a été égal ou supérieur à 100 habitants.

Pour plus de renseignements

- 1986 - La publication n° 96-115 au catalogue, intitulée Cartes de référence: Recensement de l'agriculture du Canada, est produite par le recensement de l'agriculture. Elle renferme des cartes indiquant les limites des SRU.
- 1981 - La publication n° 99-907 au catalogue, intitulée Cartes de référence - Divisions et subdivisions de recensement, renferme des cartes semblables, mais pour 1981.
- 1981 - La série de cartes G81-12, utilisée de concert avec les Listes de référence des secteurs de dénombrement de 1981 (nos 99-909 à 99-918 au catalogue), présente de plus amples détails concernant les SRU.

SECTEUR DE DÉNOMBREMENT

Le secteur de dénombrement, ou SD, est la plus petite unité géographique normalisée du recensement. Elle représente la région géographique dont s'occupe un recenseur.

Les SD sont définis en fonction de deux critères:

- (1) Ménages - le nombre de ménages dans un SD peut varier de 375 (maximum) dans les grandes régions urbaines à 125 (minimum) dans les régions rurales.
- (2) Limites - un SD ne déborde jamais une unité géographique reconnue par le recensement.

Il y a des exceptions au nombre de ménages dans un SD. Un SD pourrait être un immeuble à appartements, un hôpital, un hôtel, etc. De plus, comme les limites des SD ne débordent jamais d'autres limites géographiques, les SD sont ainsi créés comme des secteurs "résiduels". Ces secteurs peuvent avoir aussi peu que 0, 1 ou 2 ménages, et pour cette raison, une population peu élevée ou nulle, et recouvrir une petite ou une grande région. Environ 4% des 44,042 SD au recensement de 1986 ont une population nulle et un autre 1% ont une population variant entre 1 et 5 personnes.

Les limites des secteurs de dénombrement sont telles que le recenseur pourra les repérer sans difficulté. Les rues et les routes servent de limites. Les voies ferrées, les rivières et les lacs peuvent également être utilisés.

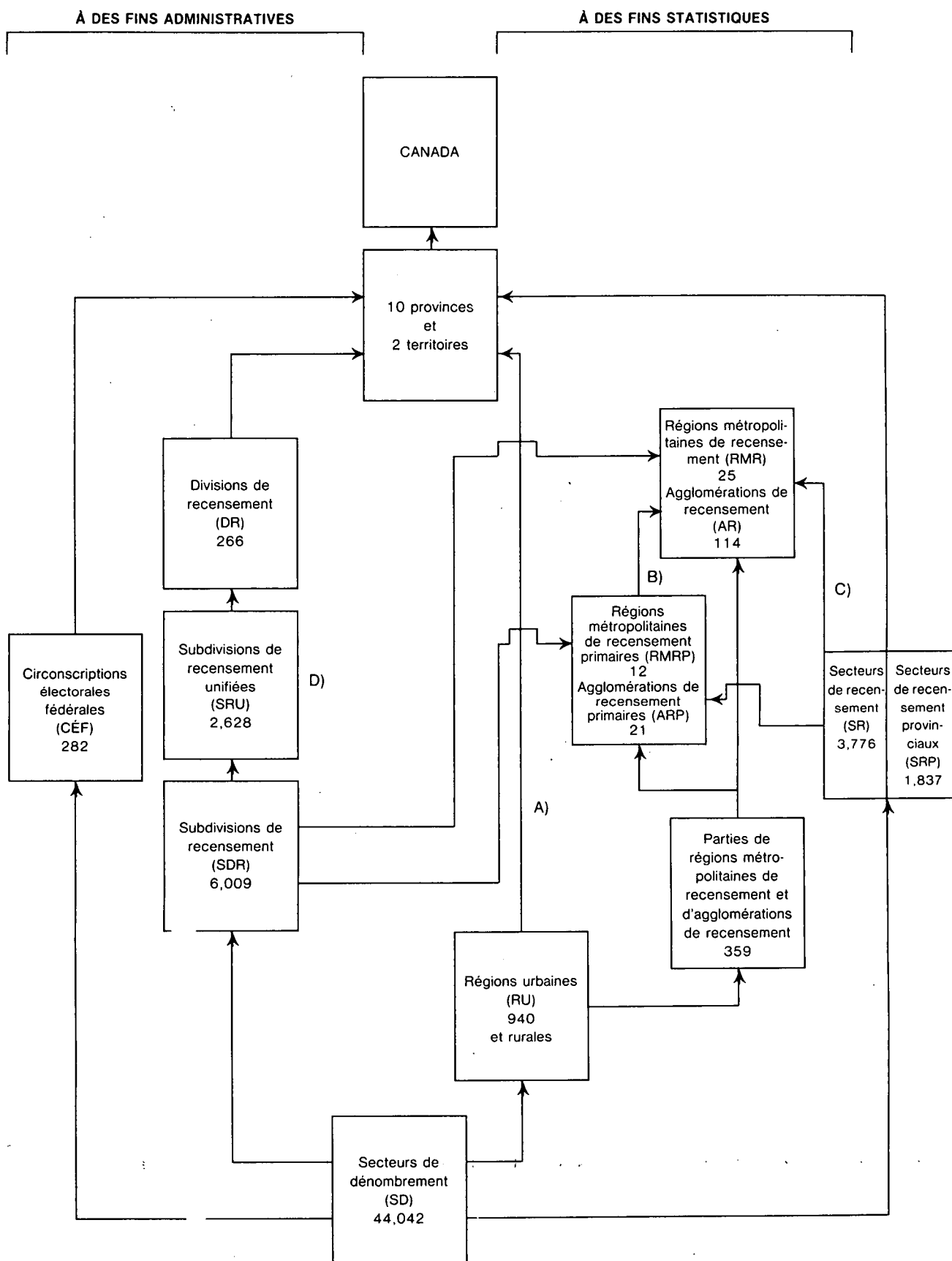
Les SD sont les unités de base de toutes les unités géostatistiques et ils forment une partie intégrante de chacune des structures hiérarchiques. La figure 1 illustre ces hiérarchies.

Comparabilité

Tous les efforts possibles sont déployés afin de limiter le nombre de changements dans les SD d'un recensement à l'autre. Néanmoins, de nombreux facteurs provoquent des changements. Par exemple, les limites et les codes des secteurs de dénombrement varient d'un recensement à l'autre par suite des mouvements de population, de la modification des limites électorales, municipales et statistiques et de la révision des critères pour l'établissement de la charge de travail des recenseurs. À l'échelle nationale, 55% seulement des SD de 1986 ont une correspondance exacte en 1981. Voici des chiffres comparatifs par province et territoire:

Province/territoire	Nombre de SD en 1986	Nombre sans changement depuis 1981	% sans changement depuis 1981
Terre-Neuve	1,153	552	48
Île-du-Prince-Édouard	258	134	52
Nouvelle-Écosse	1,411	787	56
Nouveau-Brunswick	1,294	592	46
Québec	10,431	6,619	66
Ontario	14,186	7,147	51
Manitoba	2,097	1,261	61
Saskatchewan	2,912	1,833	63
Alberta	4,655	2,200	48
Colombie-Britannique	5,371	2,458	47
Yukon	106	16	15
Territoires du Nord- Ouest	168	63	38
CANADA	44,042	23,662	55

Figure 1. Ordre hiérarchique des unités géographiques du recensement de 1986



A) 5 des régions urbaines chevauchent les limites des provinces.

B) 12 des 25 RMR et 2 des 114 AR sont réparties en RMRP et en ARP.

C) Toutes les RMR (25), mais seulement 12 des 114 AR, sont visées par un programme de secteurs de recensement.

D) Défini par Statistique Canada, conjointement avec les autorités provinciales, comme secteur statistique.

Pour plus de renseignements

- 1986 - La publication n° 99-127 au catalogue, intitulée Secteurs de dénombrement équivalents, 1986 et 1981, présente les SD ou groupes de SD qui sont équivalents sur le plan géographique pour 1981 et 1986 selon la CÉF.
- 1981 - La publication n° 99-X-903 au catalogue, intitulée Secteurs de dénombrement équivalents en 1981 et 1976, présente les SD qui sont équivalents sur le plan géographique pour 1981 et 1976 selon la province (disponible également sur microfiche et sur bande).
- 1986 - Les publications nos 99-117 à 99-126 au catalogue, intitulées Listes de référence des secteurs de dénombrement, comprennent 10 publications reliant les SD à des niveaux géographiques supérieurs.
- 1981 - Les publications nos 99-909 à 99-918 au catalogue présentent les mêmes renseignements que les nos 99-117 à 99-126 (1986), mais pour 1981.
- 1986 - La série de cartes G86-18, intitulée Cartes des circonscriptions électorales fédérales/secteurs de dénombrement, renferme une série de cartes indiquant les limites des SD.
- 1981 - La série de cartes G81-18 présente la même série de cartes que la série G86-18 de 1986, mais pour 1981.
- 1986 - Les séries de cartes G86-12 (SD ruraux), G86-13 (SD dans SR) et G86-14 (SD urbains) sont des séries de cartes qui présentent les SD avec amples détails.
- 1981 - Les séries de cartes G81-12 (SD ruraux), G81-13 (SD dans SR) et G81-14 (autres SD urbains) présentent les mêmes séries de cartes, mais pour 1981.

RÉGION MÉTROPOLITAINE DE RECENSEMENT, AGGLOMÉRATION DE RECENSEMENT, RÉGION MÉTROPOLITAINE DE RECENSEMENT PRIMAIRE ET AGGLOMÉRATION DE RECENSEMENT PRIMAIRE

Le concept général de région métropolitaine de recensement (RMR) ou d'agglomération de recensement (AR) s'applique à un grand noyau urbanisé ainsi qu'aux régions urbaines et rurales adjacentes hautement intégrées à ce noyau sur le plan économique et social.

Plus précisément, le terme RMR désigne la principale zone du marché du travail d'une région urbaine (le noyau urbanisé) comptant au moins 100,000 habitants, d'après les résultats du recensement précédent. En ce qui concerne le recensement de 1986, 25 centres au Canada correspondent à cette définition et font partie du programme des RMR. Ils sont énumérés au tableau 4.

Une AR est définie comme étant la principale zone du marché du travail d'une région urbaine (le noyau urbanisé) comptant au moins 10,000 habitants, d'après les résultats du recensement précédent. Dès que la population du noyau urbanisé d'une AR atteint 100,000 habitants, d'après les résultats du recensement précédent, celle-ci devient une RMR. Une fois qu'une AR est devenue une RMR, elle le demeure même si la population du noyau urbanisé tombe par la suite au-dessous du seuil des 100,000 habitants. Si toutefois la population d'une AR tombe au-dessous de 10,000 habitants, celle-ci est éliminée du programme des AR. En ce qui concerne le recensement de 1986, il existe 114 agglomérations de recensement comme l'indique le tableau 5.

Tableau 4. Régions métropolitaines de recensement par province

Terre-Neuve	Manitoba
St. John's	Winnipeg
Nouvelle-Écosse	Saskatchewan
Halifax	Regina
Nouveau-Brunswick	Saskatoon
Saint John	Alberta
Québec	Calgary
Chicoutimi-Jonquière	Edmonton
Montréal	Colombie-Britannique
Ottawa-Hull (Ont./Qc)	Vancouver
Québec	Victoria
Sherbrooke*	
Trois-Rivières	
Ontario	
Hamilton	
Kitchener	
London	
Oshawa	
Ottawa-Hull (Ont./Qc)	
St. Catharines-Niagara	
Sudbury	
Thunder Bay	
Toronto	
Windsor	
* Nouvelle RMR pour 1986.	

Tableau 5. Agglomérations de recensement par province et territoire

Terre-Neuve	Québec (fin)
Carbonear	Saint-Jean-sur-Richelieu
Corner Brook	Saint-Jérôme
Gander*	Salaberry-de-Valleyfield
Grand Falls	Sept-Îles
Labrador City	Shawinigan
	Sorel
Île-du-Prince-Édouard	Thetford Mines
Charlottetown	Val-d'Or
Summerside	Victoriaville
Nouvelle-Écosse	Ontario
New Glasgow	Barrie
Sydney	Belleville
Truro	Brantford
	Brockville
	Chatham
Nouveau-Brunswick	Cobourg
Bathurst	Collingwood*
Campbellton (N.-B./Qc)	Cornwall
Edmundston	Elliot Lake*
Fredericton	Guelph
Moncton	Haileybury
	Hawkesbury (Ont./Qc)
	Kapuskasing*
Québec	Kenora
Alma*	Kingston
Baie-Comeau	Kirkland Lake*
Campbellton (N.-B./Qc)	Leamington
Chibougamau*	Lindsay
Cowansville*	Midland
Dolbeau	North Bay
Drummondville	Orillia
Granby	Owen Sound
Hawkesbury (Ont./Qc)	Pembroke (Ont./Qc)
Joliette	Peterborough
La Tuque	Sarnia
Lachute	Sault Ste. Marie
Magog	Simcoe*
Matane*	Stratford
Montmagny*	Tillsonburg*
Pembroke (Ont./Qc)	Timmins*
Rimouski	Wallaceburg*
Rivière-du-Loup	Woodstock*
Rouyn	
Saint-Georges	
Saint-Hyacinthe	
* Nouvelle AR pour 1986.	

**Tableau 5. Agglomérations de recensement par province et territoire –
fin**

Manitoba	Colombie-Britannique
Brandon*	Campbell River*
Flin Flon (Man./Sask.)	Chilliwack
Portage la Prairie	Courtenay
Selkirk*	Cranbrook*
Thompson	Dawson Creek*
	Duncan*
Saskatchewan	Fort St. John*
Flin Flon (Man./Sask.)	Kamloops
Lloydminster (Alb./Sask.)*	Kelowna
Moose Jaw	Kitimat*
North Battleford	Matsqui*
Prince Albert	Nanaimo
Swift Current	Penticton*
Yorkton*	Port Alberni
	Powell River
	Prince George
	Prince Rupert
Alberta	Quesnel*
Camrose*	Terrace
Fort McMurray*	Trail
Grande Prairie*	Vernon
Lethbridge*	Williams Lake*
Lloydminster (Alb./Sask.)*	
Medicine Hat	Yukon
Red Deer*	Whitehorse*
* Nouvelle AR pour 1986.	

Composantes des RMR et des AR

Les RMR et les AR comprennent une ou plusieurs subdivisions de recensement (SDR) et doivent respecter les limites de ces dernières.

Pour être incluse dans une RMR ou une AR, une subdivision de recensement doit répondre à au moins un des critères suivants:

- (1) la SDR se trouve entièrement ou en partie dans le noyau urbanisé (voir "Parties des RMR et AR unifiées et régulières (normales)"); ou
- (2) au moins 50% de la population active occupée demeurant dans la SDR travaille dans le noyau urbanisé; ou
- (3) au moins 25% de la population active occupée travaillant dans la SDR demeure dans le noyau urbanisé.

Outre ces critères, un certain nombre de conditions interviennent lorsqu'il s'agit de déterminer si une SDR est incluse ou non dans une RMR/AR. Les voici:

- (4) Si le nombre de navetteurs est inférieur à 100 personnes, la SDR est exclue de la RMR/AR même si elle répond aux critères (2) ou (3).
- (5) Même si une SDR répond aux critères (2), (3) ou (4), la nécessité de maintenir la continuité de la RMR ou de l'AR déterminera son inclusion ou son exclusion.
- (6) Même si elles ne satisfont plus aux critères (2) ou (3), les SDR des RMR ou AR réparties en secteurs de recensement sont maintenues aux fins de la comparabilité historique.

Tous les critères et toutes les conditions sont classés par ordre d'importance. Il peut arriver qu'une SDR satisfasse aux critères d'inclusion de plus d'une RMR ou AR. La SDR est alors incluse dans la région ou dans l'agglomération qui correspond au critère le plus élevé. Si les critères ont la même importance, la décision est prise en fonction de la population réelle ou du nombre de navetteurs en cause.

Il arrive à l'occasion que les critères de délimitation ne soient pas respectés dans certains cas spéciaux.

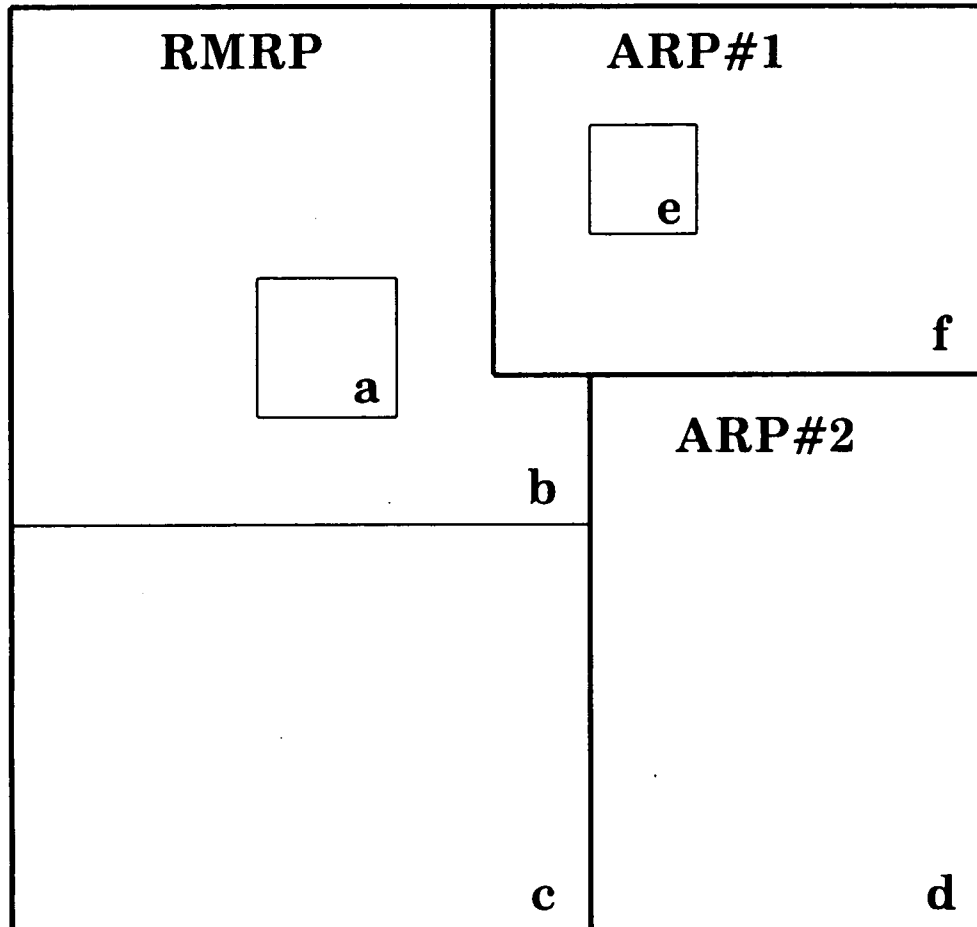
Les utilisateurs doivent savoir que les limites d'une RMR/AR ne coïncident pas nécessairement avec celles de la principale zone du marché du travail, les RMR/AR devant respecter les limites des SDR. Les RMR peuvent également différer des régions administratives désignées par les autorités locales pour les besoins de la planification ou à d'autres fins.

RMR et AR unifiées et régulières (normales)

Dans certaines parties du pays, les RMR et AR voisines sont unies par des liens sociaux et économiques. Dans ce cas, elles sont regroupées de manière à ne constituer qu'une seule RMR ou AR unifiée. Pour justifier l'unification, il faut que le nombre total de personnes faisant la navette entre les RMR/AR voisines représente au moins 35% de la population active demeurant dans la plus petite RMR ou AR. Une fois regroupées, les RMR et AR d'origine deviennent des sous-régions appelées RMR primaires (RMRP) et AR primaires (ARP) au sein de la RMR ou AR unifiée. La figure 2 illustre graphiquement ce nouveau concept. Le concept de la RMR primaire et AR primaire est expliqué plus en détail ci-dessous. Le tableau 6 énumère toutes les RMR et AR unifiées pour 1986 et indique les RMRP et ARP qui les composent.

Les RMR et AR régulières (normales), par ailleurs, sont indépendantes. Ou bien elles ne sont pas adjacentes à une autre RMR ou AR, ou bien elles n'ont pas suffisamment de liens avec une autre RMR ou AR pour être réunies.

Figure 2. RMR unifiée



Dans le diagramme ci-dessus, une région métropolitaine de recensement primaire (RMRP) et deux agglomérations de recensement primaires (ARP) ont été réunies en une seule RMR unifiée. La RMRP se compose de trois SDR (a,b et c), l'ARP #1 se compose de deux SDR (e et f), et l'ARP #2 se compose d'une SDR (d).

Tableau 6. Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement unifiées de 1986 ainsi que leurs RMRP et ARP constituantes

<u>St. John's, T.-N. (RMR)</u>	<u>St. Catharines-Niagara, Ont. (RMR)</u>
St. John's, (RMRP) Conception Bay South, (ARP)	St. Catharines-Niagara, (RMRP) Fort Erie, (ARP)
<u>Sydney, N.-É. (AR)</u>	<u>London, Ont. (RMR)</u>
Sydney, (ARP) Sydney Mines, (ARP)	London, (RMRP) St. Thomas, (ARP)
<u>Chicoutimi-Jonquière, Qc (RMR)</u>	<u>Sudbury, Ont. (RMR)</u>
Chicoutimi-Jonquière, (RMRP) La Baie, (ARP)	Sudbury, (RMRP) Valley East, (ARP)
<u>Montréal, Qc (RMR)</u>	<u>Edmonton, Alb. (RMR)</u>
Montréal, (RMRP) Beloeil, (ARP) Châteauguay, (ARP)	Edmonton, (RMRP) Leduc, (ARP) Spruce Grove, (ARP)
<u>Ottawa-Hull, Ont./Qc (RMR)</u>	<u>Kelowna, C.-B. (AR)</u>
Ottawa-Hull, (RMRP) Buckingham, (ARP) Kanata, (ARP)	Kelowna, (ARP) Central Okanagan, Subd. B, (ARP)
<u>Oshawa, Ont. (RMR)</u>	<u>Vancouver, C.-B. (RMR)</u>
Oshawa, (RMRP) Newcastle, (ARP)	Vancouver, (RMRP) Maple Ridge, (ARP)
<u>Toronto, Ont. (RMR)</u>	<u>Victoria, C.-B. (RMR)</u>
Toronto, (RMRP) Halton Hills, (ARP) Milton, (ARP) Orangeville, (ARP)	Victoria, (RMRP) Sidney, (ARP)

Région métropolitaine de recensement primaire (RMRP) et agglomération de recensement primaire (ARP)

Une RMRP est une région métropolitaine de recensement qui est devenue partie constituante d'une plus grande RMR unifiée. Pareillement, une ARP est une agglomération de recensement qui est devenue partie constituante d'une plus grande RMR ou AR unifiée.

Autrement dit, une RMRP ou ARP est une partie d'un marché du travail au sein d'une plus grande RMR ou AR unifiée. L'exemple suivant, Ottawa-Hull, RMR (recensement de 1986), illustre le concept de RMRP/ARP.

En 1981, la RMR d'Ottawa-Hull se composait des SDR suivantes:

Clarence	Rockliffe Park
Cumberland	Rockland
Gloucester	Vanier
Goulbourn	Aylmer
Kanata	Gatineau
Nepean	Hull
Osgoode	Hull, partie Ouest
Ottawa	La Pêche
Rideau	Val-des-Monts

Buckingham (Québec) et Kanata (Ontario) auraient pu devenir des agglomérations de recensement en 1986 puisqu'elles satisfaisaient au critère d'un noyau urbanisé de 10,000 habitants selon les résultats du dernier recensement. Toutefois, étant donné que ces deux centres sont adjacents et liés sur le plan économique et social à la RMR d'Ottawa-Hull, ils ont été regroupés en une RMR unifiée, comme on l'indique ci-dessous:

Ottawa-Hull (RMRP)		
RMR d'Ottawa-Hull (recensement de 1986)	Les SDR constituantes	Clarence, Cumberland, Gloucester, Nepean,
	sont:	Osgoode, Ottawa, Rideau, Rockliffe Park, Rockland, Vanier, Aylmer, Gatineau, Hull, Hull, partie Ouest, La Pêche, Pontiac et Val-des-Monts
Buckingham (ARP)	Kanata (ARP)	
Les SDR constituantes	Les SDR constituantes sont:	
sont:		
Buckingham	Kanata	
Masson	Goulbourn	
	West Carleton	

Étant donné que les AR de Buckingham et Kanata et la RMR d'Ottawa-Hull ont été réunies pour former une RMR unifiée, Ottawa-Hull, les parties originales sont maintenant appelées RMRP d'Ottawa-Hull, et ARP de Buckingham et Kanata.

Outre Kanata et Buckingham, 17 centres auraient pu devenir des agglomérations de recensement en 1986 parce qu'ils satisfont également au critère. Au lieu de cela, ils ont été inclus dans une RMR ou AR unifiée. Ce sont:

Agglomération de recensement primaire	Province	RMR/AR (unifiée)
Conception Bay South	Terre-Neuve	St. John's, RMR
Sydney Mines	Nouvelle-Écosse	Sydney, AR
La Baie	Québec	Chicoutimi-Jonquière, RMR
Beloeil	Québec	Montréal, RMR
Châteauguay	Québec	Montréal, RMR
Buckingham	Québec	Ottawa-Hull, RMR
Kanata	Ontario	Ottawa-Hull, RMR
Newcastle	Ontario	Oshawa, RMR
Milton	Ontario	Toronto, RMR
Halton Hills	Ontario	Toronto, RMR
Orangeville	Ontario	Toronto, RMR
Fort Erie	Ontario	St. Catharines-Niagara, RMR
St. Thomas	Ontario	London, RMR
Valley East	Ontario	Sudbury, RMR
Leduc	Alberta	Edmonton, RMR
Spruce Grove	Alberta	Edmonton, RMR
Central Okanagan, Subd. B	Colombie-Britannique	Kelowna, AR
Maple Ridge	Colombie-Britannique	Vancouver, RMR
Sidney	Colombie-Britannique	Victoria, RMR

Comparabilité

Le concept de RMR et AR unifiées est nouveau pour le recensement de 1986. Comme on l'a déjà signalé, les RMR et AR adjacentes qui ont des liens économiques et sociaux peuvent maintenant être réunies en RMR ou AR "unifiées" plus grandes.

L'unification n'a aucun effet sur la population totale couverte par le programme des RMR/AR, mais elle prend certaines AR qui auraient existées séparément et les inclut dans des RMR ou AR plus grandes. Elles peuvent être identifiées comme des agglomérations de recensement primaires (ARP) à l'intérieur d'une RMR ou AR plus grande.

Toutes les SDR qui font partie des RMRP/ARP "centrales" d'une RMR/AR unifiée auraient été incluses, qu'une unification ait été effectuée ou non. Il y a 19 ARP "périphériques" (liste ci-dessus) qui sont visées par le critère d'unification. De ce nombre, certaines auraient été incluses de toute façon dans les RMR/AR plus grandes, car elles satisfaisaient à un des autres critères d'inclusion.

Des renseignements sur les effets de l'unification sur l'inclusion ou l'exclusion des SDR comprises dans les ARP "périphériques" peuvent être obtenus auprès des Services d'information de la géographie de Statistique Canada (1-613-951-3889).

Sherbrooke (Québec) est devenue la 25^e région métropolitaine de recensement du Canada en 1986. Elle était une agglomération de recensement en 1981.

Bien que les définitions de la RMR et de l'AR soient demeurées inchangées, les critères d'inclusion des subdivisions de recensement ont été révisés. Les délimitations des RMR/AR pour 1986 ont été établies d'après les données sur le lieu de travail et le lieu de résidence au niveau de la SDR recueillies lors du recensement de 1981. Le niveau de navettage requis pour qu'une SDR soit incluse dans une RMR ou une AR a été relevé de 40% à 50%. Ce changement a été effectué pour maintenir la comparabilité historique et contrôler les différences dans le traitement des données sur le lieu de travail entre les recensements de 1971 et de 1981. Deux autres critères ont été établis en 1986. Afin d'être incluse la SDR doit maintenant compter au moins 100 navetteurs. De plus, les AR comptant une seule SDR sont maintenant admises, alors qu'en 1981 il fallait au moins deux SDR constitutives

pour toutes les AR à l'exception de celles qui étaient subdivisées en secteurs de recensement (voir page 34 pour la définition de "secteur de recensement").

Trente-cinq nouveaux centres ont été ajoutés au programme des AR en 1986. Ils sont indiqués par un astérisque dans le tableau 5. Plusieurs de ces AR, entre autres Lethbridge, Red Deer, Brandon et Timmins, sont des villes d'au moins 30,000 habitants qui, les années précédentes, avaient été écartées à cause de la règle stipulant qu'une AR se compose d'au moins deux SDR. Les autres sont des centres qui ont récemment pris de l'expansion et ont atteint le minimum de 10,000 habitants dans leur noyau urbanisé (voir la définition à la page 31). En 1986, Whitehorse (Yukon) est devenue la première agglomération de recensement du Canada "au nord du 60^e parallèle".

Quelques AR qui existaient en 1981 n'ont pas réussi à atteindre le minimum de 10,000 habitants dans leur noyau urbanisé (voir la définition à la page 31) et ont été par le fait même éliminées du programme des AR pour 1986. Ce sont:

Asbestos, Québec
Oromocto, Nouveau-Brunswick
Petawawa, Ontario
Fergus, Ontario
Kentville, Nouvelle-Écosse
Smiths Falls, Ontario

Sydney Mines (Nouvelle-Écosse) était une AR en 1981; elle est maintenant une ARP à l'intérieur de l'AR unifiée de Sydney (N.-É.). Trenton (Ontario), qui était également une AR en 1981, a été éliminée parce qu'elle a été absorbée par le noyau urbanisé de Belleville (Ontario). Comme il a été mentionné auparavant, Sherbrooke (Québec) a été rayée du programme des AR quand elle est devenue une RMR en 1986.

Changements entre les recensements antérieurs et le recensement de 1981

Un changement important a été apporté à la définition de l'AR pour le recensement de 1981. Depuis 1981, les AR sont délimitées en fonction des mêmes critères que les RMR, la seule différence portant sur la taille du noyau urbanisé (les RMR comptent au moins 100,000 habitants; les AR comptent de 10,000 à 99,999 habitants).

Par suite du changement de définition, 23 AR ont été éliminées du programme pour le recensement de 1981, et 24 ont été ajoutées. En 1981 également, Trois-Rivières (Québec), qui était auparavant une AR, est devenue une RMR.

En 1971, les RMR étaient définies comme étant les principales zones du marché du travail, mais elles étaient délimitées selon des critères différents basés sur la composition de la population active, le taux de croissance et l'accessibilité.

Pour plus de renseignements

- 1986 – La publication n° 99-905 au catalogue, intitulée Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement: Comparaison entre 1986 et 1981, présente une définition et une comparaison de ces concepts pour 1986 et 1981. Elle comprend également des tableaux énumérant les RMR et AR régulières (normales) et unifiées avec leurs SDR constituantes pour 1986 et 1981.
- 1986 – La publication n° 99-116 au catalogue, intitulée Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, renferme des cartes de référence indiquant les composantes et les limites des RMR et AR.

- 1981 - La publication n° 99-906 au catalogue, intitulée Cartes de référence - Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, renferme une série de cartes indiquant les composantes et les limites des RMR et AR.
- 1981 - Document de travail n° 8-92-X-508, intitulé Historique du programme des RMR/AR de 1941 à 1981, présente une comparaison pour les années indiquées.

PARTIES D'UNE RÉGION MÉTROPOLITAINE DE RECENSEMENT/AGGLOMÉRATION DE RECENSEMENT

Les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement peuvent se composer de trois parties:

- a) le noyau urbanisé: grande zone urbaine autour de laquelle les limites d'une RMR ou d'une AR sont situées;
- b) la banlieue urbaine: zone urbaine à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR, mais à l'extérieur du noyau urbanisé;
- c) la banlieue rurale: tout territoire au sein d'une RMR ou d'une AR situé à l'extérieur des zones urbaines.

Bien que toute RMR ou AR ait un noyau urbanisé, elle peut avoir ou non des banlieues urbaines ou rurales.

Il en est de même pour les RMR et AR unifiées: chacune des régions métropolitaines de recensement primaires ou agglomérations de recensement primaires (RMRP/ARP - voir définition) possède un noyau urbanisé, mais pas nécessairement une banlieue urbaine ou rurale. Le noyau urbanisé entier d'une RMR ou AR unifiée est constitué de l'ensemble des noyaux urbanisés des RMRP/ARP constituantes. Comme l'indique la figure 3, le noyau urbanisé d'une RMR/AR unifiée ne consiste pas en une seule zone; il s'agit plutôt d'une agrégation des noyaux individuels. Pareillement, les banlieues urbaines et rurales d'une RMR ou AR unifiée sont constituées de l'ensemble des banlieues urbaines et rurales des RMRP/ARP qui la composent.

Comparabilité

En 1986, le noyau urbanisé d'une ARP pouvait être la banlieue urbaine d'une RMR/AR de 1981. Pour cette raison, des populations importantes sont transférées des banlieues urbaines au noyau urbanisé. L'unification n'a aucun effet sur la population totale du programme des RMR/AR ou des régions urbaines. Pour plus de renseignements en ce qui a trait aux transferts de populations, communiquer avec les Services d'information de la géographie, Statistique Canada (1-613-951-3889).

En 1976 et 1971, les RMR et les AR étaient divisées en quatre parties: la ville principale dans la zone du marché du travail (qui était considérée comme faisant partie du noyau urbanisé), le reste du noyau urbanisé, la banlieue urbaine et la banlieue rurale. La "ville principale" a été éliminée comme partie distincte en 1981 parce que quelques-unes des RMR et AR comprenaient des zones rurales ainsi qu'urbaines.

En 1976 et 1971, les AR avaient un noyau urbanisé de 2,000 habitants ou plus. En 1981, ce chiffre s'est accru à 10,000 personnes.

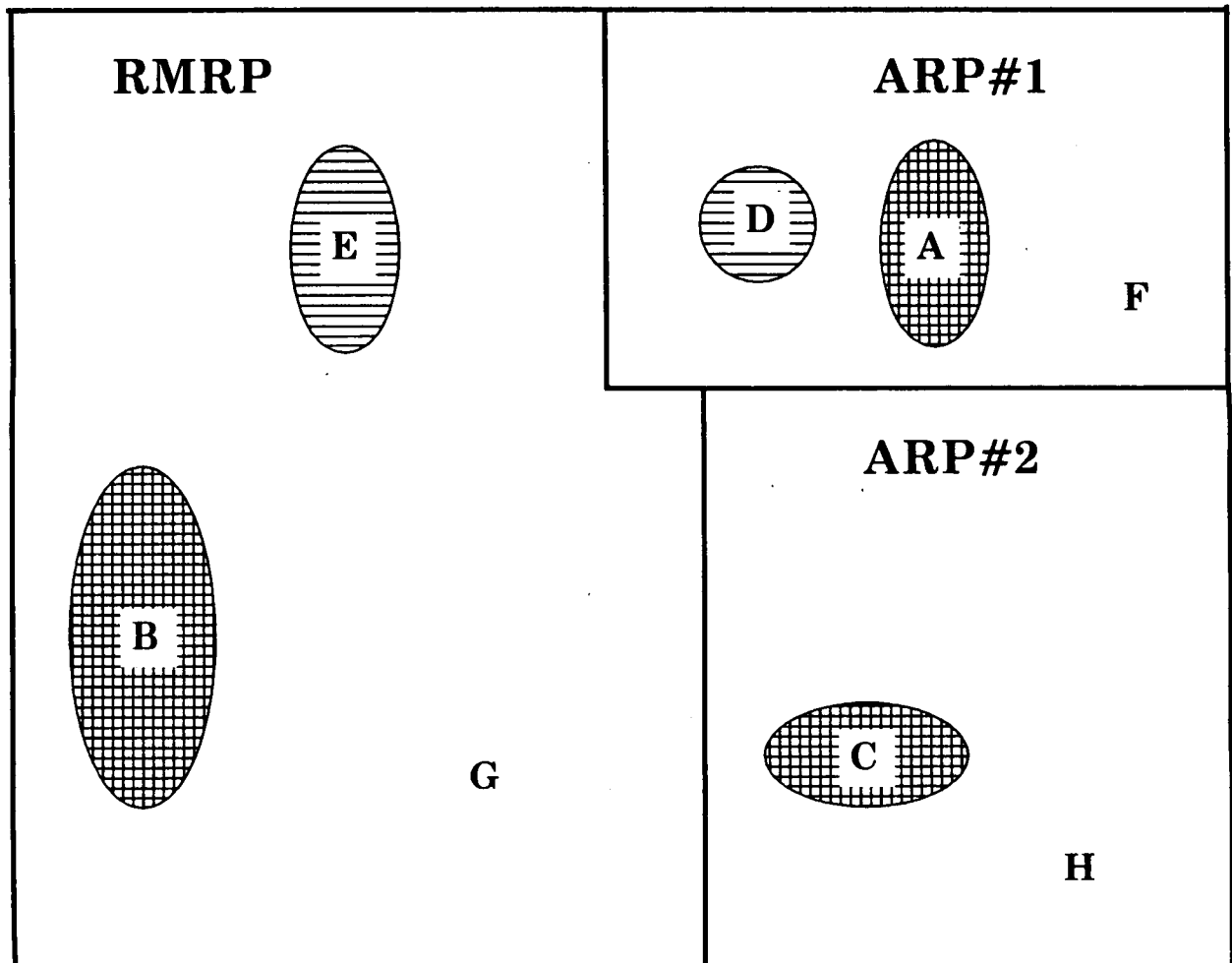
En 1966 et 1971, un système de codage permettait de distinguer, dans la RMR, la zone urbaine (MAU), l'autre zone urbaine (MAOU) et la partie rurale (MAR). Ces termes correspondent à ce qu'on appelle aujourd'hui le noyau urbanisé, la banlieue urbaine et la banlieue rurale.

En 1966 et 1961, les AR s'appelaient "grandes agglomérations urbaines" lorsqu'elles dépassaient 25,000 habitants, et "régions urbanisées" dans les autres cas.

Pour plus de renseignements

- 1986 - La publication n° 99-905 au catalogue, intitulée Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement: Comparaison entre 1986 et 1981, présente une définition et une comparaison de ces concepts pour 1986 et 1981. Elle comprend également des tableaux énumérant les RMR et AR régulières (normales) et unifiées avec leurs SDR constituantes pour 1986 et 1981.
- 1986 - La publication n° 99-116 au catalogue, intitulée Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, renferme des cartes de référence indiquant les composantes et les limites des RMR et AR.
- 1981 - La publication n° 99-906 au catalogue, intitulée Cartes de référence - Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, renferme une série de cartes indiquant les composantes et les limites des RMR et AR.
- 1981 - Document de travail n° 8-92-X-508, intitulé Historique du programme des RMR/AR de 1941 à 1981, présente une comparaison pour les années indiquées.

Figure 3. Parties d'une RMR unifiée



Dans le diagramme ci-dessus, une RMRP et deux ARP ont été réunies pour former une RMR unifiée.



Le **noyau urbanisé** de la RMR unifiée représente la somme de A, B et C, ces lettres correspondant aux noyaux urbanisés de leurs RMRP/ARP respectives.



La **banlieue urbaine** de la RMR unifiée représente la somme de D et E, ces lettres correspondant aux banlieues urbaines de leurs RMRP/ARP respectives. (Dans cet exemple, l'ARP n° 2 n'a pas de banlieue urbaine.)



La **banlieue rurale** de la RMR unifiée représente la somme de F, G et H, ces lettres correspondant aux banlieues rurales de leurs RMRP/ARP respectives.

Il y a lieu de noter que bien que toute RMRP/ARP ait un noyau urbanisé, elle peut avoir ou non des banlieues urbaines ou rurales.

SECTEUR DE RECENSEMENT

Un secteur de recensement est une petite unité géographique de recensement permanente à l'intérieur d'un grand centre urbain. Les secteurs de recensement sont établis avec l'aide de spécialistes locaux qui s'intéressent à la recherche en sciences sociales et en urbanisme.

Statistique Canada revoit et approuve les SR en fonction des critères suivants:

- a) des limites qui coïncident avec des lignes permanentes facilement reconnaissables sur le terrain;
- b) une population de 2,500 à 8,000 habitants, la moyenne devant être de préférence de 4,000 personnes, sauf pour les secteurs de recensement du centre des affaires, les principales zones industrielles, ou les régions rurales ou urbaines périphériques dont les chiffres de population peuvent être plus petits ou plus grands;
- c) la plus grande homogénéité possible du point de vue économique et social; et
- d) dans la mesure du possible, une forme compacte.

Toute région métropolitaine de recensement et toute agglomération de recensement qui compte une subdivision de recensement dont la population s'élevait à 50,000 habitants ou plus au recensement précédent peut être incluse dans le programme des secteurs de recensement. Une fois qu'un centre urbain est intégré à ce programme, il continue d'en faire partie même si, ultérieurement, il subit une baisse de population. Les limites des SR ne coïncident pas nécessairement avec celles des SDR, mais elles respectent les limites des RMR et AR et de leurs RMRP et ARP constituantes.

Le tableau 7 (page 36) indique les centres qui ont été subdivisés en secteurs de recensement dans chaque province pour le recensement de 1986.

Comparabilité

Le concept est demeuré inchangé pour les recensements de 1981 et 1986. Pour celui de 1986, un centre urbain a été ajouté au programme des SR. Ce nouveau centre subdivisé en secteurs de recensement, Lethbridge (Alberta), porte à 37 le nombre total de centres dans le programme des SR. Il existe 3,776 SR pour 1986, ce qui représente une augmentation de 14.4% par rapport à 1981.

Après chaque recensement, lorsque les chiffres de population ont été établis pour les secteurs de recensement, la Division de la géographie de Statistique Canada revoit les secteurs de recensement délimités à l'intérieur d'une RMR ou AR. Cette revue, qui est effectuée en collaboration avec les spécialistes locaux, entraîne souvent des fractionnements de secteurs de recensement (lorsqu'il s'est produit une croissance considérable), ou des fusions et des additions. Les fusions se produisent rarement. De nouveaux secteurs sont définis lorsque s'ajoutent de nouvelles subdivisions composantes à une RMR ou AR; il faut donc élargir la couverture des secteurs de recensement.

Le tableau ci-dessous indique le nombre total de SR par province pour les recensements de 1981 et 1986:

Province/territoire	Recensement de 1981	Recensement de 1986
Terre-Neuve	33	39
Île-du-Prince-Édouard	-	-
Nouvelle-Écosse	62	74
Nouveau-Brunswick	56	64
Québec	916	996
Ontario	1,400	1,610
Manitoba	135	148
Saskatchewan	70	91
Alberta	262	351
Colombie-Britannique	368	403
Yukon	-	-
Territoires du Nord-Ouest	-	-
TOTAL	3,302	3,776

Tableau 7. Centres subdivisés en secteurs de recensement par province

Terre-Neuve	Manitoba
St. John's (RMR)	Winnipeg (RMR)
Nouvelle-Écosse	Saskatchewan
Halifax (RMR)	Regina (RMR)
Nouveau-Brunswick	Saskatoon (RMR)
Moncton (AR)	Alberta
Saint John (RMR)	Calgary (RMR)
Québec	Edmonton (RMR)
Chicoutimi-Jonquière (RMR)	Lethbridge (AR)*
Montréal (RMR)	Colombie-Britannique
Ottawa-Hull, Ont./Qc (RMR)	Kamloops (AR)
Québec (RMR)	Kelowna (AR)
Sherbrooke (RMR)	Prince George (AR)
Trois-Rivières (RMR)	Vancouver (RMR)
Ontario	Victoria (RMR)
Brantford (AR)	
Guelph (AR)	
Hamilton (RMR)	
Kingston (AR)	
Kitchener (RMR)	
London (RMR)	
North Bay (AR)	
Oshawa (AR)	
Ottawa-Hull, Ont./Qc (RMR)	
Peterborough (AR)	
Sarnia (AR)	
Sault Ste. Marie (AR)	
St. Catharines-Niagara (RMR)	
Sudbury (RMR)	
Thunder Bay (RMR)	
Toronto (RMR)	
Windsor (RMR)	
* Nouveau centre subdivisé en secteurs de recensement pour 1986.	

Le tableau 8 présente une ventilation plus détaillée. Il indique, pour chaque centre subdivisé en secteurs de recensement, le nombre de SR en 1981, le nombre de SR en 1986, et présente un résumé des changements survenus entre ces deux recensements.

Tableau 8. Changements au programme des secteurs de recensement depuis 1981

RMR/AR	Nombre de SR pour 1981	SR modifiés pour 1986	Nbre de fractionnements de SR		Ajoutés (+) ou supprimés (-) pour 1986	Nombre de SR pour 1986
			Fractionnement de SR de 1981 pour 1986	Résultat du fractionnement		
Brantford	21	8	0	0	0	21
Calgary	115	13	13	33	+8	143
Chicoutimi-Jonquière	27	11	0	0	+5	32
Edmonton	147	22	18	41	+17	187
Guelph	19	0	1	2	0	20
Halifax	62	7	10	22	0	74
Hamilton	146	1	3	8	0	151
Kamloops	22	0	0	0	0	22
Kelowna	24	0	0	0	+1	25
Kingston	34	2	1	2	0	35
Kitchener	62	12	12	27	0	77
Lethbridge	0	0	0	0	+21	21
London	71	6	6	12	+11	88
Moncton	19	2	3	6	0	22
Montréal	665	9	41	85	+7	716
North Bay	19	0	0	0	+1	20
Oshawa	31	4	4	10	+7	44
Ottawa-Hull	178	6	4	11	+7	192
Peterborough	21	2	2	4	0	23
Prince George	23	0	0	0	0	23
Québec	126	31	12	24	+1	138
					-1	
Regina	36	11	3	11	+3	47
Saint John	37	2	1	2	+4	42
Sarnia	17	0	3	10	0	24
Saskatoon	34	0	4	8	+6	44
Sault Ste. Marie	22	0	1	2	0	23
Sherbrooke	29	6	0	0	+2	31
St. Catharines-Niagara	73	5	2	4	+8	83
St. John's	33	7	4	10	0	39
Sudbury	36	10	1	2	+1	38
Thunder Bay	30	2	0	0	0	30
Toronto	608	12	66	154	+35	731
Trois-Rivières	25	0	1	2	+5	31
Vancouver	246	15	25	52	+1	274
Victoria	53	2	5	10	+1	59
Windsor	56	6	1	2	+1	58
Winnipeg	135	26	9	20	+2	148
TOTAL	3,302	240	256	576	+ 154	3,776

Pour plus de renseignements

- 1986 - La série de cartes G86-13, intitulée Cartes de secteurs de recensement/secteurs de dénombrement, renferme une série de cartes. Chaque carte présente un ou plusieurs secteurs de recensement. Les limites des CEF et des SD ainsi que les numéros d'îlot, le nom des rues et d'autres caractéristiques physiques figurent sur ces cartes. Les tranches d'adresses sont indiquées dans plusieurs secteurs.
- 1981 - La série de cartes G81-13 renferme la même série de cartes, mais pour 1981.
- 1986 - La série de cartes G86-13A, intitulée Cartes de secteurs de recensement/secteurs de dénombrement, peut être obtenue. Les cartes de cette série sont les mêmes que celles qui figurent dans la série G86-13, sauf que pour certains centres plus en demande elles sont réduites à un format courant et sont présentées sous forme de livrets.
- 1981 - La série de cartes G81-13A renferme la même série de cartes que la série G86-13A, mais pour 1981.
- 1986 - Les publications nos 95-101 à 95-174 au catalogue, intitulées Profils - Secteurs de recensement, contiennent les tableaux de conversion qui donnent les numéros SR en 1986 avec les numéros correspondants pour 1981.
- 1981 - Les publications nos 95-905 à 95-940 et 95-946 à 95-981 au catalogue, intitulées Secteurs de recensement, contiennent les tableaux de conversion qui donnent les numéros SR en 1981 avec les numéros correspondants pour 1976.

SECTEUR DE RECENSEMENT PROVINCIAL

Un secteur de recensement provincial, ou SRP, est une petite unité géostatistique de recensement permanente de type rural et(ou) urbain. Il existe des SRP dans les régions qui ne font pas partie du programme des secteurs de recensement. La population des SRP varie généralement de 3,000 à 8,000 habitants, la moyenne devant être de préférence de 5,000 personnes. Dans la mesure du possible, les limites coïncident avec des caractéristiques physiques permanentes et(ou) des unités géographiques proposées par les autorités provinciales et territoriales.

Comparabilité

Les changements apportés aux SR peuvent avoir une influence au niveau des SRP. Entre 1981 et 1986, un grand nombre de RMR et AR ayant un programme de secteurs de recensement ont été élargies pour englober des subdivisions de recensement additionnelles. Dans ces cas, il s'est produit une expansion de la couverture des secteurs de recensement, c.-à-d. une augmentation du nombre de SR, et, par conséquent, certains SRP ont été éliminés ou modifiés. Le tableau 9 présente une comparaison du nombre total de SRP par province et territoire pour les recensements de 1981 et 1986.

Lorsque ce concept a été adopté pour le recensement de 1971, l'expression "agrégat de secteurs" (AS) était utilisée au lieu de secteur de recensement provincial. Pour tous les recensements subséquents, on a employé ce dernier terme.

Tableau 9. Résumé des changements concernant les SRP entre 1981 et 1986 par province et territoire

Province/territoire	Nombre de SRP pour 1981	SRP modifiés pour 1986	Nbre de fractionnements de SRP		SRP supprimés (-) pour 1986	Nombre de SRP pour 1986
			Fractionnement de SRP de 1981 pour 1986	Résultat du fractionnement		
Terre-Neuve	84	7	0	0	0	84
Île-du-Prince-Édouard	23	3	3	6	0	26
Nouvelle-Écosse	112	8	5	10	0	117
Nouveau-Brunswick	93	7	6	12	-1	98
Québec	471	24	33	69	-16	491
Ontario	436	22	26	57	-57	410
Manitoba	89	4	3	6	-1	91
Saskatchewan	143	10	6	13	-4	146
Alberta	159	18	34	72	-28	169
Colombie-Britannique	166	13	27	56	-2	193
Yukon	4	0	1	2	0	5
Territoires du Nord-Ouest	6	0	1	2	0	7
CANADA	1,786	116	145	305	-109	1,837

Pour plus de renseignements

- 1986 - La série de cartes G86-21, intitulée Cartes des secteurs de recensement provinciaux, présente les limites de tous les SRP. Les RMR et les AR découpées en secteurs de recensement sont indiquées.
- 1981 - La série de cartes G81-21 renferme la même série de cartes que la série G86-21, mais pour 1981.
- 1986/1981 - Pour obtenir les tableaux de conversion qui donnent les numéros des SRP de 1986 avec les numéros des SRP correspondants de 1981, communiquer avec les Services d'information de la géographie, Statistique Canada (1-613-951-3889).

RÉGIONS URBAINE ET RURALE

Une région urbaine est une région bâtie en continu dont la concentration démographique est de 1,000 habitants ou plus et la densité de population de 400 habitants ou plus au kilomètre carré, d'après les résultats du recensement précédent. Pour être considérée comme en continu, une région bâtie ne doit pas comporter d'espaces libres de plus de deux kilomètres.

Divers autres terrains utilisés à des fins commerciales, industrielles ou publiques peuvent également être considérés comme urbains même s'ils ne satisfont pas aux exigences sur le plan de la population et de la densité. Il s'agit notamment des zones commerciales et industrielles, des aéroports, des parcs, des gares de triage, des cimetières, etc.

Les régions urbaines ne doivent pas nécessairement respecter les limites provinciales ou territoriales. Pour le recensement de 1986, cinq régions urbaines traversent les limites provinciales. Ce sont:

<u>Région urbaine</u>	<u>Provinces</u>
Campbellton	Nouveau-Brunswick/Québec
Hawkesbury	Ontario/Québec
Ottawa-Hull	Ontario/Québec
Flin Flon	Manitoba/Saskatchewan
Lloydminster	Alberta/Saskatchewan

Une région rurale, par ailleurs, est définie comme étant tout territoire situé en dehors d'une région urbaine.

Comparabilité

Les critères pour la définition de la région urbaine et de la région rurale n'ont pas varié depuis le recensement de 1981. Il s'est produit toutefois certains changements tels que des additions, des suppressions, etc. Ces changements sont résumés dans le tableau 10.

La conversion au système métrique pour le recensement de 1981 a donné lieu à des changements mineurs. Le seuil de densité de la population, qui avait été fixé à un minimum de 1,000 personnes au mille carré (386 par kilomètre carré) en 1976, a été établi à 400 personnes au kilomètre carré en 1981. De même, la discontinuité maximale que devait présenter une région bâtie pour être considérée en continu est passée d'un mille (1.6 kilomètre) à deux kilomètres en 1981.

Pour les recensements de 1971, 1966 et 1961, les régions urbaines comprenaient:

- (1) les cités, villes et villages constitués comptant 1,000 habitants ou plus;
- (2) les localités non constituées comptant 1,000 habitants ou plus et ayant une densité de population d'au moins 1,000 habitants au mille carré;
- (3) les banlieues urbanisées de (1) et (2), si elles comptaient un minimum de 1,000 habitants et avaient une densité d'au moins 1,000 personnes au mille carré.

Tableau 10. Résumé des changements concernant les régions urbaines entre 1981 et 1986 par province et territoire

Régions urbaines	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yuk.	T.N.-O.
Nombre total de régions urbaines													
1986	940	57	7	39	39 *	242 *	252 *	41 *	69 *	100 *	92	1	6
1981	941	59	8	44	41	248 *	256 *	39 *	61 *	95 *	87	1	6
Variation nette	-1	-2	-1	-5	-2	-6	-4	2	8	5	5	0	0
Nombre ajouté	43	1	0	0	0	7	7	2	8	10	9	0	0
Nombre supprimé	44	3	1	5	2	13	11	0	0	5	4	0	0
Changements de nom	127	1	0	6	3	26	67	4	4	4	12	0	0
Changements de limites													
≥100 hab. ^{1,2}	80	4	3	1	4	22	20	1	1	8	16	0	0

* Les régions urbaines qui chevauchent les limites provinciales sont prises en compte dans les deux provinces.
¹ Ne comprend pas les changements de limites attribuables aux additions et suppressions de régions urbaines entre 1981 et 1986
² Les régions urbaines où le mouvement net de population par rapport à 1981 a été égal ou supérieur à 100 habitants.

Pour plus de renseignements

- 1986 - La publication n° 99-116 au catalogue, intitulée Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, contient les cartes de référence donnant les limites des régions urbaines dans les RMR et les AR.
- 1981 - La publication n° 99-906 au catalogue, intitulée Cartes de référence: Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, contient des cartes semblables à celles publiées dans la publication n° 99-116 (1986), mais pour 1981.
- 1986 - Une série de cartes de référence des régions urbaines par province est prévue. La date provisoire de publication est 1988/1989.
- *1986 - La série de cartes G86-14, intitulée Cartes de secteurs de dénombrement urbains, présente une série de cartes indiquant les limites des SD situés dans les petits centres urbains renfermant trois SD ou plus.
- *1981 - La série de cartes G81-14 fournit les mêmes renseignements que la série G86-14, mais pour 1981.
- *1986 - La série de cartes G86-12, intitulée Cartes des secteurs de dénombrement ruraux, indique les limites des SD des régions rurales du Canada.
- *1981 - La série de cartes G81-12 fournit les mêmes renseignements que la série G86-12, mais pour 1981.

* Les limites des régions urbaines et rurales ne sont pas indiquées sur ces séries de cartes. Afin d'identifier les régions urbaines à l'extérieur des RMR/AR et des régions rurales, il faut utiliser les séries de cartes avec les Listes de référence des secteurs de dénombrement (nos 99-917 à 99-920 au catalogue pour 1986 et nos 99-909 à 99-912 pour 1981).

UNITÉS GÉOGRAPHIQUES NON NORMALISÉES – DÉFINITIONS, LIMITES ET COMPARABILITÉ

CÔTÉ D'ÎLOT

Côté de rue situé entre deux intersections consécutives formées par la rencontre de deux rues, d'une rue et d'un trait physique ou de deux traits physiques. Les données de recensement sont codées et stockées pour chaque côté d'îlot suivant un système de coordonnées. Le côté d'îlot permet de construire les régions demandées par l'utilisateur. Les coordonnées des côtés d'îlot sont attribuées dans la plupart des grandes régions urbaines du Canada (50,000 habitants et plus).

Comparabilité

Le concept de côté d'îlot est cohérent et comparable aux recensements précédents depuis celui de 1971. Par conséquent, l'utilisation de côtés d'îlot et du Système de stockage et d'extraction des données codées suivant une grille géographique (GRDSR) (appelé également géocodage) permet également l'extraction des données pour des régions précisées par les utilisateurs à compter de 1971.

Seulement les chiffres de population et des logements sont disponibles pour des côtés d'îlot individuels.

Pour plus de renseignements

Pour plus de renseignements, communiquer avec le centre régional de consultation de Statistique Canada le plus proche ou avec les Services d'information de la géographie, Statistique Canada (1-613-951-3889).

CODE POSTAL

Le code postal est un code alphanumérique à six caractères qui a été établi par Postes Canada pour faciliter le tri et la distribution du courrier. Les trois premiers caractères correspondent à des régions précises et stables appelées régions de tri d'acheminement (RTA). On reconnaît les RTA rurales au "0" (zéro) en deuxième position du code de la RTA.

Les trois derniers caractères correspondent à l'unité de distribution locale (UDL). Dans les régions urbaines, l'UDL peut correspondre à une petite partie, aisément définie, d'une RTA, comme un côté d'îlot, un immeuble (d'appartements ou de bureaux) ou encore une entreprise ou organisation qui reçoit beaucoup de courrier par la poste.

Dans les régions rurales, l'UDL désigne une zone de service, c.-à-d. la zone desservie par le service de livraison rurale d'un bureau de poste.

Bien qu'un code postal ne soit pas une unité géographique, ces codes peuvent servir à extraire des données du recensement, et il est possible de les agréger en d'autres unités géographiques et non géographiques.

Comparabilité

Bien que les régions de tri d'acheminement (RTA) soient relativement stables, il est possible de créer ou de supprimer des codes postaux de ces derniers. Les codes postaux sont appariés à des centroïdes de côtés d'îlot dans les régions urbaines de plus de 50,000 habitants et à des centroïdes des secteurs de dénombrement pour les petites régions urbaines et rurales. L'appariement géographique varie d'un

recensement à l'autre afin de prendre en compte les ajustements de limites, les constitutions, les disparitions de subdivisions de recensement ou la création/fractionnement de secteurs de dénombrement. Tous les changements géographiques nécessitent le rétablissement correspondant du couplage de codes postaux. Ce travail se fait après chaque recensement.

La comparabilité des données du recensement pour les RTA est possible d'un recensement à l'autre si la RTA est située dans une zone bâtie en continu où les limites des RTA sont stables. Toutefois, une attention particulière doit être apportée lorsque les données de recensement des RTA rurales sont comparées à celles des RTA urbaines à l'intérieur des secteurs d'expansion en banlieues. Ces RTA peuvent être soumises à des modifications de limites.

Pour plus de renseignements

- 1986 - La publication n° 99-101F au catalogue, intitulée Dictionnaire du recensement de 1986, donne un exposé des travaux faits pour apparier des codes postaux à la géographie du recensement et à la base de données du recensement au cours du recensement de 1981, ainsi que les plans pour le recensement de 1986.
- 1986 - Le Guide de l'utilisateur du fichier de conversion des codes postaux est disponible auprès des Services d'information de la géographie, Statistique Canada. Il contient une explication du contenu et de la méthodologie des fichiers pour l'appariement des codes postaux à la géographie du recensement.
- 1986 - Listing of FSAs Which Have Availability of 1981 and 1986 Census Data est disponible auprès des Services d'information de la géographie, Statistique Canada (1-613-951-3889).
- 1981 - Disponibilité des données du recensement de 1981 par codes postaux, février 1986 est disponible auprès du Service des produits personnalisés du recensement, Statistique Canada (1-613-951-9534).

LOCALITÉ NON CONSTITUÉE

Une localité non constituée (LNC) est un groupe d'au moins cinq logements occupés en permanence, dans une région rurale, connue localement sous un nom précis, mais n'ayant pas d'administration locale ou de limites légales. Les localités non constituées ne sont pas présentées si elles sont situées dans une région définie par le recensement comme étant une région urbaine.

Dans plusieurs recensements, les chiffres de population, en plus des renseignements sur la localisation, ont été déclarés pour les localités non constituées, même s'il ne s'agit pas d'une région géographique normalisée.

Comparabilité

Comme les localités non constituées du recensement sont par définition un groupe de logements et n'ont aucune limite officielle ou légale, elles font l'objet d'une identification principalement par le recenseur au cours de la phase de collecte, et cette identification comporte un degré de jugement individuel. Par conséquent, la comparabilité des LNC et de leur nombre d'habitants n'est pas à conseiller d'un recensement à l'autre.

De plus, bien que les localités non constituées aient été déclarées pour un grand nombre de recensements, la définition de 1986 est plus restrictive que celle utilisée pour les recensements précédents, en ce sens que les LNC de 1986 ne sont déclarées que pour les régions rurales seulement.

Pour plus de renseignements

- 1986 - La publication n° 92-105 au catalogue, intitulée Localités non constituées, donne les chiffres de population du recensement de 1986 et situe les LNC par province, DR et SDR.
- 1986 - Les publications n°s 92-121 à 92-123 au catalogue, intitulées Listes de référence des noms de localités, comprennent les LNC, et outre les renseignements sur leur localisation, donnent le code de la Classification géographique type et l'identification des cartes de recensement appropriées.
- 1981 - Les publications n°s 99-X-904 à 99-X-906 au catalogue, intitulées Listes de référence des noms de localités, présentent les mêmes renseignements que la publication de 1986, mais pour 1981.

DOCUMENTATION ADDITIONNELLE

Toutes les publications et toutes les séries de cartes indiquées dans les pages précédentes sont disponibles dans les centres régionaux de consultation de Statistique Canada. Pour plus de renseignements, veuillez vous référer à "Où nous trouver?"

De plus, un certain nombre de documents traitant de divers aspects de la géographie du recensement est disponible. La plupart de ces documents sont de nature descriptive et intéressent particulièrement les utilisateurs désireux d'obtenir des renseignements précis sur les critères établis, les méthodes utilisées, etc. Un grand nombre de textes exposant les travaux d'analyse, de mise au point et d'évaluation ainsi que les recherches chronologiques sont mis à la disposition des utilisateurs.

La liste ci-dessous présente une sélection de la documentation disponible sur les derniers recensements. Les demandes de renseignements doivent être adressées à l'adresse suivante:

Bibliothécaire en chef
Bibliothèque de Statistique Canada
2^e étage, Édifice R.H. Coats
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Pour obtenir la liste complète des documents disponibles, commander la publication Liste des documents supplémentaires, n° 11-207 au catalogue.

DUBUISSON, R. Concepts de région métropolitaine au Canada et dans certains pays étrangers. 1983. 30 pages.

92-X-510 n° 4

Groupe de la Géographie. Champ d'observation du géocodage au niveau du côté d'ilot, recensements de 1971, 1976, et de 1981. 1983. 91 pages.

92-X-510 n° 6

Groupe de la Géographie. La Géographie et le recensement du Canada de 1981. 1982. 48 pages.

92-X-510 n° 2

MITCHELL, R.W. Manuel canadien des secteurs de recensement de 1986. 1983. 78 pages.

92-X-510 n° 5

MITCHELL, R.W. et Dubuisson, R. Historique du programme des secteurs de recensement de 1941 à 1981. 1983. 60 pages.

92-X-510 n° 7

PARENTEAU, Robert F. Les agglomérations de recensement, révisions des limites pour le recensement de 1976. 1978. 28 pages.

E-124B

PARENTEAU, Robert F. Les régions métropolitaines de recensement, révision des critères de délimitation et des limites pour le recensement de 1976. 1978. 55 pages.

E-125B

PUDERER, Henry A. Postal Codes and the 1981 Canadian Census of Housing and Population. Revised 1984. 41 pages. (Actes de la conférence de l'"Urban and Regional Information System Association", qui s'est tenue à Seattle (Washington) du 12 au 15 août 1984).

E-609F

RICOUR-SINGH, Françoise et Robert F. Parenteau. Les concepts de rural et d'urbain, révision de leur définition. 1973. 30 pages.

E-205F

ROSS, Grafton. Agglomérations de recensement: révision des concepts et critères pour le recensement de 1981. 1979. 83 pages.

E-130B

ROSS, Grafton. Historique du programme des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de 1941 à 1981. 1984. 112 pages.

92-X-510 n° 8

SINGH, Françoise. Les subdivisions de recensement unifiées: origine, définition et application. 1978. 15 pages.

E-210B

SINGH, Françoise. La structure municipale au Canada. Les problèmes qu'elle cause aux utilisateurs de données. 22 pages.

92-X-510 n° 1

ANNEXE A

**DIVISIONS DE RECENSEMENT OÙ LE MOUVEMENT DE POPULATION
PAR RAPPORT À 1981 A ÉTÉ ÉGAL OU SUPÉRIEUR À 100 HABITANTS**

<u>Division de recensement</u>	<u>Population de 1981 d'après les limites de 1981</u>	<u>Population de 1981 d'après les limites de 1986</u>	<u>Mouvement de population</u>
Québec			
Bagot	26,840	26,974	134
Charlevoix-Est	17,448	17,576	128
Charlevoix-Ouest	14,172	14,435	263
Gatineau	54,229	53,889	-340
Hull	131,213	131,553	340
Lotbinière	29,563	29,739	176
Mégantic	57,892	57,716	-176
Montmorency No. 1	23,048	22,657	-391
Shefford	70,733	70,606	-127
Alberta			
Division No. 8	123,642	108,617	-15,025
Division No. 9	21,670	15,025	-6,645
Division No. 12	84,221	40,648	-43,573
Division No. 15	128,639	21,666	-106,973

ANNEXE B

**SUBDIVISIONS DE RECENSEMENT OÙ LE MOUVEMENT DE POPULATION
PAR RAPPORT À 1981 A ÉTÉ ÉGAL OU SUPÉRIEUR À 100 HABITANTS**

<u>Subdivision de recensement</u>	<u>Population de 1981 d'après les limites de 1981</u>	<u>Population de 1981 d'après les limites de 1986</u>	<u>Mouvement de population</u>
Terre-Neuve			
Channel-Port aux Basques, T	5,988	6,105	117
Conception Bay South, T	10,856	13,825	2,969
Cupids, T	706	864	158
Division No. 1, Subd. M, SUN	1,401	1,228	-173
Division No. 3, Subd. H, SUN	1,040	923	-117
Division No. 4, Subd. C, SUN	1,370	1,240	-130
Division No. 5, Subd. G, SUN	1,535	917	-618
Division No. 6, Subd. C, SUN	628	155	-473
Division No. 8, Subd. D, SUN	320	0	-320
Division No. 9, Subd. C, SUN	3,581	3,871	290
Division No. 10, Subd. B, SUN	1,162	884	-278
Grand Falls, T	8,765	9,228	463
Mount Pearl, T	11,543	17,487	5,944
Pasadena, T	2,685	3,162	477
St. George's, T	1,756	1,886	130
St. John's, C	83,770	96,455	12,685
St. John's Metropolitan Area, T	24,485	5,600	-18,885
Île-du-Prince-Édouard			
East Royalty, COM	1,696	1,863	167
Hillsborough Park, COM	1,227	1,036	-191
Kensington, T	1,143	1,246	103
Lot 17, LOT	2,091	569	-1,522
Lot 19, LOT	1,616	1,458	-158
Lot 24, LOT	1,485	1,371	-114
Lot 31, LOT	1,959	1,359	-600
Lot 33, LOT	2,315	787	-1,528
Lot 48, LOT	3,061	1,809	-1,252
St. Eleanors, COM	2,716	3,564	848

ANNEXE B – suite

<u>Subdivision de recensement</u>	<u>Population de 1981 d'après les limites de 1981</u>	<u>Population de 1981 d'après les limites de 1986</u>	<u>Mouvement de population</u>
Nouvelle-Écosse			
Colchester, Subd. C, SCM	10,690	10,499	-191
Nouveau-Brunswick			
Jacquet River, VL	778	887	109
Shippagan, PAR	8,637	8,280	-357
Shippagan, T	2,471	2,825	354
Québec			
Amos-Est, SD	3,624	3,724	100
Angliers, VL	263	368	105
Aylmer, V	26,695	26,355	-340
Chatham, CT	3,531	3,336	-195
Deauville, VL	942	1,690	748
Hull, V	56,225	56,565	340
Iberville, V	8,587	8,371	-216
Les Éboulements, SD	1,358	1,230	-128
Letellier, CT	258	137	-121
Macamic, P	819	637	-182
Malartic, V	4,833	4,631	-202
Maricourt, SD	665	531	-134
Mont-Joli, V	6,359	6,713	354
Montréal, V	980,354	1,018,609	38,255
Oka, P	1,139	1,266	127
Oka 16, R	618	488	-130
Québec, V	166,474	165,968	-506
Rock Forest, V	12,283	11,535	-748
Saint-André- d'Argenteuil, P	944	1,139	195
Saint-Athanase, P	5,138	5,349	211
Saint-Cyrille-de- Wendover, SD	1,041	3,405	2,364
Saint-Irénée, P	661	789	128
Saint-Jean- Baptiste, SD	1,161	813	-348
Sainte-Christine, P	542	676	134
Senneterre, P	810	1,166	356
Stukely-Sud, VL	398	766	368
Stukely-Sud, SD	610	242	-368
Trécesson, CT	1,059	859	-200
Wendover et Simpson, CU	6,077	3,713	-2,364

ANNEXE B - suite

<u>Subdivision de recensement</u>	<u>Population de 1981 d'après les limites de 1981</u>	<u>Population de 1981 d'après les limites de 1986</u>	<u>Mouvement de population</u>
Ontario			
Amherstburg, T	5,685	8,327	2,642
Anderdon, TP	5,256	4,775	-481
Barrie, C	38,423	43,452	5,029
Big Trout Lake, R	718	299	-419
Caradoc 42, R	661	518	-143
Chatham, C	40,952	41,198	246
Cobourg, T	11,385	13,131	1,746
Cochrane, Unorganized, UNO	7,059	5,626	-1,433
Dawn, TP	1,722	1,822	100
Euphemia, TP	1,231	1,131	-100
Hamilton, TP	8,809	7,063	-1,746
Innisfil, TP	16,813	12,397	-4,416
Kenora, Unorganized, UNO	9,750	9,303	-447
Malden, TP	5,308	3,147	-2,161
Moose Factory 68, R	894	0	-894
North Shore, TP	2,039	950	-1,089
Pembroke, C	14,026	14,406	380
Raleigh, TP	6,230	5,984	-246
Stafford, TP	3,391	3,059	-332
Thunder Bay, Unorganized, UNO	8,053	7,865	-188
Vespra, TP	6,035	5,422	-613
Wapekeka 1, R	194	0	-194
Manitoba			
Alexander, LGD	2,793	1,908	-885
Brenda, RM	852	984	132
Division No. 1, Unorganized, UNO	675	1,564	889
Division No. 19, Unorganized, UNO	4,278	4,011	-267
Division No. 21, Unorganized, UNO	2,507	2,068	-439
Division No. 22, Unorganized, UNO	2,703	2,065	-638
Division No. 23, Unorganized, UNO	1,465	94	-1,371
Gimli, RM	2,375	2,237	-138
Gimli, T	1,550	1,688	138
Norway House 17, R	1,812	1,976	164

ANNEXE B – suite

<u>Subdivision de recensement</u>	<u>Population de 1981 d'après les limites de 1981</u>	<u>Population de 1981 d'après les limites de 1986</u>	<u>Mouvement de population</u>
Saskatchewan			
Chicken 225, R	236	26	-210
Division No. 18, Unorganized, UNO	11,991	5,113	-6,878
Lakeland No. 521, RM	663	416	-247
Prince Albert, C	31,380	30,995	-385
Regina, C	162,613	162,986	373
Sherwood No. 159, RM	1,700	1,119	-581
Alberta			
Athabasca County No. 12, CM	5,974	5,775	-199
Cypress No. 1, MD	5,029	4,709	-320
Edmonton, C	532,246	541,992	9,746
Edson, T	5,835	7,139	1,304
Improvement District No. 5, ID	0	139	139
Improvement District No. 7, ID	1,258	1,148	-110
Improvement District No. 8, ID	1,268	1,112	-156
Improvement District No. 14, ID	9,238	7,915	-1,323
Kneehill No. 48, MD	5,641	4,895	-746
Leduc County No. 25, CM	12,783	13,289	506
Lethbridge, C	54,072	54,558	486
Lethbridge County No. 26, CM	8,779	8,213	-566
Medicine Hat, C	40,380	40,700	320
Parkland County No. 31, CM	25,829	22,966	-2,863
Strathcona County No. 20, CM	51,579	47,869	-3,710
Sturgeon No. 90, MD	17,410	13,734	-3,676
Three Hills, T	1,787	2,573	786

ANNEXE B - fin

<u>Subdivision de recensement</u>	<u>Population de 1981 d'après les limites de 1981</u>	<u>Population de 1981 d'après les limites de 1986</u>	<u>Mouvement de population</u>
Colombie-Britannique			
Alberni-Clayoquot, Subd. A, SRD	8,984	8,105	-879
Bulkley-Nechako Subd. A, SRD	7,841	6,290	-1,551
Campbell River, DM	15,832	16,017	185
Capilano 5, R	1,139	1,602	463
Capital, Subd. B, SRD	31,543	17,773	-13,770
Columbia-Shuswap, Subd. B, SRD	4,316	779	-3,537
Comox-Strathcona, Subd. B, SRD	9,479	8,974	-505
Dease Lake 9, R	237	0	-237
Fort Nelson 2, R	128	467	339
Fraser-Cheam, Subd. B, SRD	3,175	3,016	-159
Kitimat-Stikine, Subd. C, SRD	7,104	6,814	-290
North Okanagan, Subd. B, SRD	13,866	13,411	-455
North Tlacla Lake 7, R	0	148	148
North Vancouver, DM	65,367	64,904	-463
Okanagan-Similkameen, Subd. B, SRD	9,023	8,863	-160
Revelstoke, C	5,544	9,081	3,537
Squamish-Lillooet, Subd. B, SRD	1,675	1,507	-168
Tacla Lake 9, R	255	0	-255
Tofino, DM	705	813	108
University Endowment Area, SRD	3,674	4,003	329
Vancouver, C	414,281	413,952	-329
Vernon, C	19,987	20,120	133
Williams Lake, C	8,362	10,222	1,860
Yukon			
Teslin, VL	310	150	-160
Yukon, Unorganized, UNO	3,912	1,904	-2,008

OÙ NOUS TROUVER?

Les centres de consultation régionaux de Statistique Canada offrent la gamme complète des produits et services du recensement. On y trouve une bibliothèque et un comptoir de ventes où les utilisateurs peuvent consulter ou acheter des publications du recensement, des disquettes de micro-ordinateurs, des microfiches, des cartes et plus encore. Chaque centre vous offre la possibilité d'extraire de l'information des systèmes de retrait de données automatisées CANSIM et TELICHART de Statistique Canada. Un service de renseignements téléphonique est également disponible; ce service est gratuit pour les clients se trouvant à l'extérieur des services d'appel locaux. On y offre également plusieurs autres services utiles, allant des séminaires aux consultations. Pour obtenir des renseignements, téléphonez ou écrivez au centre de consultation de votre région.

TERRE-NEUVE ET LABRADOR

Services consultatifs
Statistique Canada
Édifice Viking, 3^e étage
Chemin Crosbie
St. John's (Terre-Neuve) A1B 3P2
Appel local: 709-772-4073
Service d'appel sans frais: 1-800-563-4255

MARITIMES

Services consultatifs
Statistique Canada
Centre North American Life
1770, rue Market
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3M3
Appel local: 902-426-5331
Service d'appel sans frais: 1-800-565-7192

QUÉBEC

Services consultatifs
Statistique Canada
Complexe Guy Favreau
200 ouest, boul. Dorchester
Pièce 412, Tour est
Montréal (Québec) H2Z 1X4
Appel local: 514-283-5725
Service d'appel sans frais: 1-800-361-2831

RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

Service central des renseignements
Statistique Canada
Entrée principale
Édifice R.H. Coats
Parc Tunney
Ottawa (Ontario) K1A 0T6
Appel local: 613-951-8116
Si vous devez faire des appels interurbains, composez le numéro sans frais de votre province.

ONTARIO

Services consultatifs
Statistique Canada
Édifice Arthur Meighen, 10^e étage
25 est, avenue St. Clair
Toronto (Ontario) M4T 1M4
Appel local: 416-973-6586
Service d'appel sans frais: 1-800-268-1151

NIPISSING (Ontario)

Services consultatifs
Statistique Canada
Centre d'administration civique
225, rue Holditch

Sturgeon Falls (Ontario) P0H 2G0

Appel local: 705-753-4888

Si vous devez faire des appels interurbains, composez le numéro sans frais indiqué ci-dessus pour les résidents de l'Ontario.

MANITOBA

Services consultatifs
Statistique Canada
6^e étage, Bureau de poste principal
266, avenue Graham
Winnipeg (Manitoba) R3C 0K4
Appel local: 204-983-4020
Service d'appel sans frais: 1-800-542-3404

SASKATCHEWAN

Services consultatifs
Statistique Canada
530, Centre Midtown, 5^e étage
Regina (Saskatchewan) S4P 2B6
Appel local: 306-780-5405
Service d'appel sans frais: 1-800-667-7164

ALBERTA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Services consultatifs
Statistique Canada
Centre Hys, 2^e étage
11010, 101^e rue
Edmonton (Alberta) T5H 4C5
Appel local: 403-420-3027
Service d'appel sans frais: 1-800-282-3907
Appel à frais virés T. N.-O.: 403-420-2011

SUD DE L'ALBERTA (CALGARY)

Services consultatifs
Statistique Canada
C.P. 2390, succursale M
Pièce 245
220 sud-est, 4^e avenue
Calgary (Alberta) T2P 3C1
Appel local: 403-292-6717
Service d'appel sans frais: 1-800-472-9708

COLOMBIE-BRITANNIQUE ET YUKON

Services consultatifs
Statistique Canada
Centre Sinclair, pièce 440F
757 ouest, rue Hastings
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3C9
Appel local: 604-666-3691
Service d'appel sans frais:
Sud et centre C.-B.: 1-800-663-1551
Yukon et nord de la C.-B.: Zénith 08913

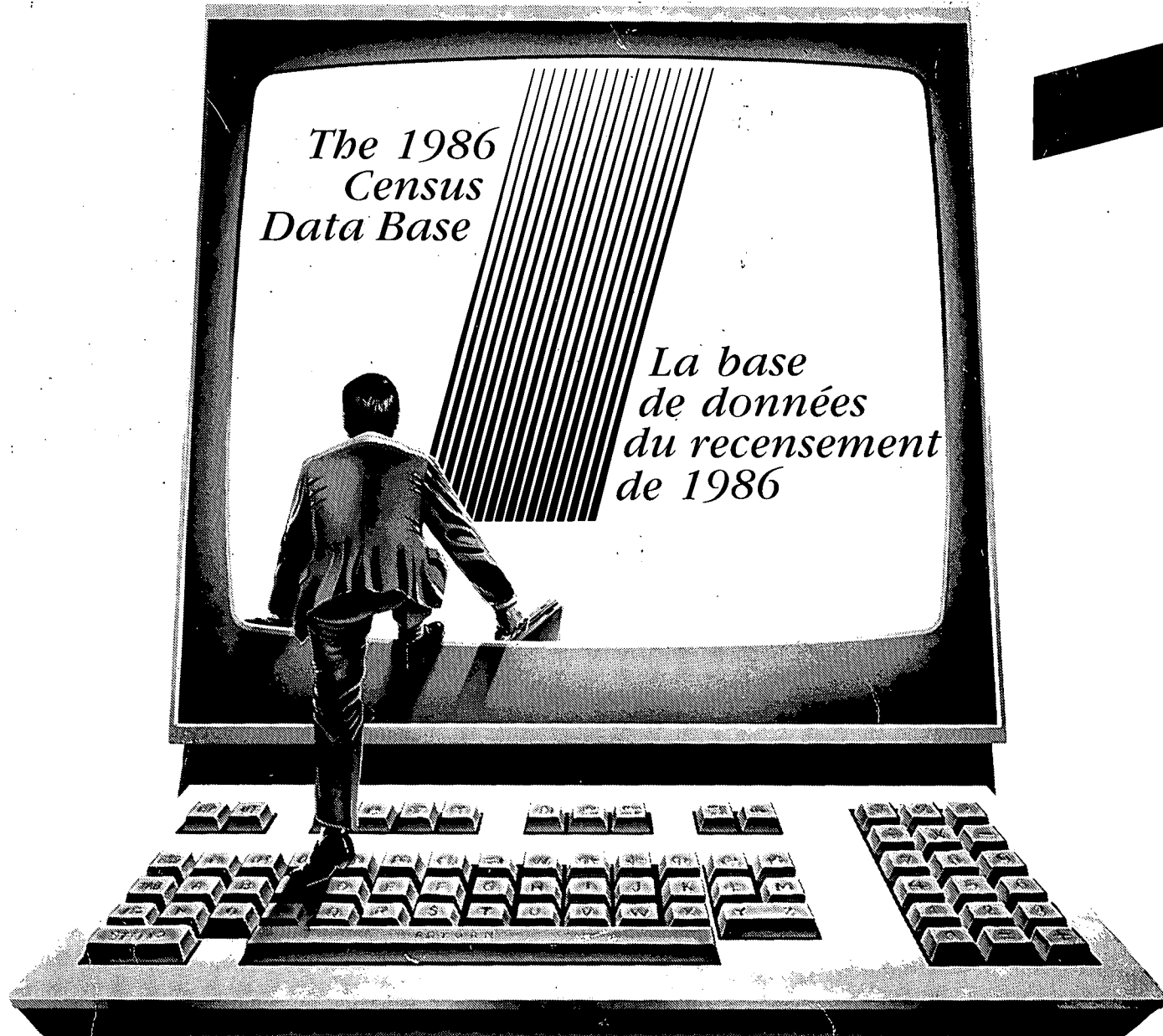




1010020825

DATE DUE

MAR 10 1988		
<i>Repay</i>		
JUN 19 1988		
OCT 13 1988		
FEB 17 1989		
JUL 25 1990		
JUN 28 1991		
OCT 26 1992		
JAN 5 1993		
FEB 27 1996		



Electronic Census "Profiles"

If you find the demographic, cultural, and economic view of Canada's urban centres you get in the Census Tract Profiles publications series useful, you'll appreciate the flexibility of having it in electronic form.

That's why Statistics Canada's Electronic Data Dissemination Division is producing the Profiles series on tape and diskette.

From St. John's to Victoria, Census Tract Profiles are available for 37 large urban areas at both the census tract and component municipalities levels. Further, such profiles are also available for all Census Divisions and Census Subdivisions in the country. And you can easily analyze them in your own computing environment.

1986 Census Tract data are more complete than ever before, with more detailed data on mother tongue and the 65-plus age group, and an additional census-tracted centre - Lethbridge, Alberta.

Any way you want them, the stats on Canada's urban centres are waiting for you at Statistics Canada. Please call your nearest regional reference centre for details.

Les «Profils» du recensement sur support électronique

Si vous trouvez utiles les aperçus démographiques, culturels et économiques des centres urbains du Canada que vous présente la série de publications «Profils - Secteurs de recensement», vous apprécierez d'autant plus la possibilité de les obtenir sur support électronique.

C'est pourquoi la Division de la diffusion informatique des données de Statistique Canada stocke actuellement cette série sur bandes et sur disquettes.

Vous pouvez ainsi obtenir des profils portant sur 37 grands centres urbains, de St. John's à Victoria; ceux-ci présentent de l'information au niveau des secteurs de recensement et des municipalités les composant. Vous pouvez aussi vous procurer des profils des divisions et subdivisions de recensement. Il ne vous restera plus ensuite qu'à les analyser avec votre propre système informatique.

Vous vous apercevrez également que les données des secteurs de recensement de 1986 sont plus complètes que jamais. Entre autres, il y a davantage de données détaillées sur la langue maternelle et sur les personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que des profils des secteurs de recensement de Lethbridge (Alberta).

Quelle que soit la forme sous laquelle vous les désirez, les données portant sur les centres urbains du Canada n'attendent que vous. Pour en savoir plus long, il vous suffit de communiquer avec le centre de consultation de Statistique Canada de votre région.